

LA CLEF,
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

M A I 1728.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages, tant de Litterature que de Politique, & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg, chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé, & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine: on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes, qui remonte jusqu'à la Paix de Rivoick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez, peuvent s'adresser à lui comme à la source; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres, tant de ses impressions, que de tous Pais: de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux, tant corps complets que mois separez, & differens Journaux Litteraires, Historiques & Politiques, comme Republicques des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante &c.

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE ,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Mai 1728.

A R T I C L E I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature ;
& autres remarques curieuses.*

F*Rance. Metz.* Le Duc de Coislin, Evêque de Metz, vient d'ériger en cette grande Ville un monument digne de sa pieté & de sa generosité, ayant fait construire à ses frais des Corps de Cazernes, tant pour le soulagement des pauvres Bourgeois, fatigués par les logemens des gens de guerre, que pour faire cesser les desordres que la communication trop frequente des Troupes avec le sexe, occasionnoit. Comme la liberalité & la charité sont particulièrement les vertus favorites de cet illustre Prélat, les sommes immenses qu'il a fallu employer pour la construction de ce grand Edifice, ont été fournies par ses ordres avec profusion; & il s'y est porté lui-même avec tant de zele & de vigilance, que la même année qui en a vû ouvrir les fondemens, en a vû aussi la perfection. Le 25. Fevrier dernier, les clefs en furent remises à l'Intendant & aux Magistrats; & dans les remerciemens qui en furent faits à ce Prélat quel

X 2

que,

ques jours après, par les Bourgeois & les Corps des Métiers, ils lui demanderent la permission, pour en conserver la memoire à la posterité, & pour marque de leur reconnoissance, de faire dénommer cet Edifice, *Cazernes de Coislin*, qui est le nom de la Maison. Les Bâtimens élevés sur la plus grande & principale Place de cette Ville, à laquelle ils servent d'un très-grand ornement, consistent en un Corps destiné pour le logement des Soldats, lequel remplit toute une des quatre faces de ladite Place. Il a quarante-sept toises & demie de longueur, sur sept toises de largeur. La face du côté de la Place est réguliere, ornée d'un fronton soutenu par deux pilastres saillans, & percée par soixante & dix croisées, tant pour le rez de chaussée, que les deux étages au-dessus, & de 5. grandes portes à deux battans. Ce Corps renferme soixante chambres de Soldats, de 22. pieds de long chacune, sur 18. de large, dans lesquelles l'on se rend sans aucune communication, par dix escaliers très-commodes: toutes les chambres du rez de chaussée sont en voute d'arête. Aux deux côtez de ce grand Corps, à une distance de 15. pieds, deux grands Pavillons en forment les ailes; ils ont été construits dans le même tems, pour servir de logement aux Officiers: Chacun de ces deux Pavillons a 18. toises de longueur, sur sept & demi de largeur, & contient 22. chambres de 20. pieds de longueur, dont les unes ont 12., les autres 15. pieds de largeur; chacune desquelles a son Cabinet ou Garderobe, la plupart avec des Cheminées. Il y a aussi six Cuisines, & une Ecurie de 45. pieds de long sur 15. de large, dans chacune de ces ailes, dont les faces sur la Place sont percées de trente croisées pour le rez de chaussée & les deux étages, compris les deux grandes por-
tes

res d'entrée. Ces trois Corps sont couverts d'ardoises avec plusieurs ornemens.

On avoit voulu placer , à la loiiange de ce genereux Pfélat, diverses inscriptions sur les faces de cet Edifice ; mais sa modestie l'a empêché. Il m'en est tombé une entre les mains , qui me paroît meriter d'être conservée.

Coislini domus hæc , Regno adificata Deoque.

Militis hospitium simul est , Civisque levamen.

II. *Strasbourg.* On auroit peine à croire ce qui s'ést passé en cette Ville, si une infinité de personnes n'en avoient été les témoins. Une fille native d'*Auberkirck* de l'autre côté du *Rhin*, s'étant venuë établir à *Strasbourg*, pressée de la necessité, & aimant à vivre aux dépens d'autrui, s'avisa d'une fourberie qui a réussi même au-delà de ses esperances , & dont les plus fameuses Ecoles en Medecine & en Chirurgie, non seulement de cette Ville, mais de toute l'*Europe*, ont été les duppes pendant près de 40. ans.

Pour joier son rôle, elle commença par se faire un paquet composé de laine, de crin & de toutes sortes de vieux linges, qu'elle s'appliqua sur le ventre, & qu'elle porta en l'augmentant d'année à autre insensiblement, jusqu'à ce qu'il fut d'une grosseur prodigieuse. Etant en cet état, elle se fit voir par la Ville, & interrogée sur la cause d'une enflure si monstrueuse, elle répondit qu'elle l'ignoroit; qu'elle se souvenoit seulement que c'étoit depuis qu'elle avoit bû inconsidérément du vin qui étoit dans un plat que l'on avoit mis sous la canelle d'un tonneau, & qu'elle sentoit dans le ventre un animal qui la déchiroit, & dont l'agitation la tourmentoit extraordinairement. Un cas si singulier & si nouveau, excita la curiosité des Medecins, qui consulterent les moyens d'aporter quelque soulage-

ment aux douleurs qu'elle disoit ressentir. On voulut la visiter; mais la matoïse s'en défendit si constamment, & avec tant d'aparence de pudeur, en disant qu'elle aimoit mieux mourir que de paroître nuë, que ces Messieurs se virent obligez de la laisser, & de ne la plus presser sur une chose, pour laquelle elle témoignoit avoir tant de repugnance. Ils résolurent de lui faire une pension, pour qu'elle pût vivre sans se fatiguer, & s'acquiescer par là le droit de l'examiner après sa mort, & de découvrir quelle pouvoit être la cause d'une maladie qui leur paroïssoit si étrange. C'étoit où la rusée les attendoit, & ce qu'elle a sçu se menager pendant le reste de sa vie, avec une adresse & une dissimulation qui n'a pas d'exemple. Les personnes les plus considerables de la Ville, le Magistrat & les Curez des Paroisses voulurent aussi contribuer à son entretien; de sorte qu'au moyen de cette feinte grossesse, elle vivoit fort commodément sans rien faire, & aux dépens du public. La Reine même de *Franco*, en ayant été informée, se la fit presenter en passant par *Strasbourg* dans le tems de son mariage. Cette Princesse voulut la voir, & la croyant fort incommodée, lui fit sentir les effets de sa liberalité, par une aumône très-copieuse, & digne de celle qui la faisoit. Enfin, c'étoit pour cette fille un petit *Perou* que cette enflure; elle faisoit l'attention generale, & chacun s'empressoit de fournir abondamment à ses besoins. Pendant le long tems qu'a duré cette feinte, les Medecins de cette Ville, qui avoient envoyé un détail de cette prétendue maladie aux Universitez de *Paris* & de *Montpellier*, entretenoient aussi des correspondances sur le même sujet avec les Ecoles les plus fameuses de l'*Europe*. L'*Angleterre*, l'*Allemagne*, l'*Espagne*, la *Prusse*, & les Provinces les plus éloignées, en étoient

étoient informées ; & tous les mois on en recevoit des Lettres , pour s'informer de la fanté de cette fille , qui ayant eu la constance de porter pendant 39. ans ce paquet , qui pesoit aux environs de 20. livres, mourut enfin le 24. Fevrier dernier d'une maladie ordinaire.

On crut pour lors le tems arrivé d'éclaircir un fait auquel tant de personnes paroissent s'intéresser. Les Medecins & les Chirurgiens se mirent en devoir de faire l'ouverture du cadavre. Mais quel fut leur étonnement, quand, au lieu d'une enflure réelle & effective, ils ne trouverent qu'un paquet de toutes sortes de guenilles, qui exhaloit une puanteur horrible, & qui ne manifestoit rien de prodigieux qu'un amas d'insectes & de vermines de toutes especes, qui s'y étoient formez par la sueur : cette fille, comme nous l'avons déjà dit, n'ayant pas changé ce paquet depuis 39. ans, & l'ayant toujours porté sur elle sans le quitter un seul moment. Leur confusion fut extrême, & leur dépit des plus vif, de se voir exposés aux piquantes plaisanteries des railleurs, qui ne les ont pas épargné dans cette occasion.

S'il est surprenant que ces Messieurs se soient laissés leurrer de la sorte, il l'est encore plus, qu'une fille grossiere ait pû pendant un si long espace de tems, jouer & soutenir un rôle pareil, à la face de toute une grande Ville, & échaper à la penetration d'un nombre de Medecins habiles, expérimentés, & recommandables, comme ils le sont effectivement, par leur science ; qu'elle se soit menagée avec tant d'adresse & de secret, que rien n'ait pû découvrir sa fourberie, & qu'on ait été sa dupe pendant un si grand nombre d'années. J'ai vû moi-même cette femme plusieurs fois ; on l'appelloit communément la femme grosse de *Strasbourg* ;
chacun

chacun par curiosité l'alloit visiter, & il faut qu'elle ait eu un fond d'effronterie inépuisable pour ne s'être jamais démentie, ni déconcertée par toutes les questions qu'on a pû lui faire, & auxquelles elle a toujours répondu sans varier. C'est une leçon qui rendra à l'avenir les personnes de cette profession plus déliantes & plus réservées. Si quelque chose peut les excuser dans cette occasion, c'est la prévention où l'on est, que la nature est quelquefois bizarre dans ses productions; mais rester pendant 39. ans dans la bonne foi, sur le simple raport d'une fille, qui faisoit d'ailleurs parfaitement bien toutes ses fonctions naturelles, & sans se défier, en ne voyant nul symptôme extraordinaire paroître dans une maladie si étrange; c'est à la vérité en avoir beaucoup & même trop.

III. Mrs. les Medecins pourront raisonner & faire leurs reflexions sur un événement plus réel, dont voici la relation, qui nous a été envoyée depuis peu.

Un Laboureur de *Riaville*, petit Village de la Prévôté de *Fresne*, Baillage de *Verdun*, se trouvant malade depuis environ cinq ans & demi, disoit sentir dans le ventre comme un animal qui s'agitoit, qui passoit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; & il en monroit l'endroit, sur lequel, en appliquant la main, on sentoit effectivement quelque mouvement. La longueur de cette maladie avoit fait perdre l'esprit à ce pauvre homme: les Medecins, en voulant le soulager, lui avoient vidé la bourse, & le mal subsistoit toujours. Dans cette extrémité, abandonné & dénué de tout secours, sa femme s'avisa de consulter un Paysan qui s'est érigé en Docteur dans ces quartiers, & qui entreprit de le guerir. Ce Prétendu Medecin lui donna une espee d'Opiate qu'il lui dit de prendre

prendre en trois fois, laissant 15. jours d'intervalle entre chaque prise; & le malade ayant pris la première dose le 28. Janvier de cette année, il vomit beaucoup, & purgea de même. Le 30. la drogue continuant son effet, il jetta effectivement par la bouche une bête vivante, qui pouvoit avoir cinq pouces en longueur, & environ dix lignes de grosseur: Sa tête étoit noire & plate avec des yeux étincellans; elle avoit deux petites cornes noires, comme ces Biches volantes qui vont en l'air pendant l'Eté, & six jambes aussi fines & pointuës que des aiguilles: Elles étoient noires, aussi-bien que la queue qui étoit faite comme celle d'un Poisson ou d'une Hironnelle: Son corps étoit rond, & couvert d'écaillés de couleur de ces Chenilles bigarées, & avoit de même quelques poils assez longs sur le dos: Son ventre étoit blanc comme neige: elle avoit huit mamelles, quatre de chaque côté, dont il sembloit sortir une liqueur blanchâtre; & on ne sçait si elle en aura produit d'autres dans le corps de ce pauvre homme, qui depuis cette évacuation, dit encore sentir quelque chose qui le picorte dans le même endroit. Ce petit animal a vécu un jour, levoit de tems en tems la tête, & sauta plusieurs fois à terre, de dessus une poële sur laquelle on l'avoit posé. Il sortit même une fois du feu dans lequel on l'avoit jetté, & y ayant été rejetté, il y creva enfin, & fit un bruit comme d'un coup de pistolet. On auroit beaucoup mieux fait de le garder & de le conserver; c'est à quoi l'on n'a pas pensé. On ne marque pas si le malade se porte mieux, ni quelle a été la suite de cette cure qui a quelque chose d'extraordinaire. C'est aux Docteurs à s'en informer, & à faire leurs remarques sur une production si singulière.

IV. *Paris.* Mr. Geoffroi le cadet, Membre de l'Acad-

l'Academie des Sciences, s'est chargé de donner à l'Assemblée qui se tiendra après la quinzaine de Pâques, un détail circonstancié de l'extraction du Cuivre qui se trouve dans les différentes especes de Vitriol.

Une Compagnie établie en cette Ville une Manufacture de Tombac, sorte de Métal beaucoup plus doux que celui qui se fabrique en *Angleterre*, & dont on fait des Chandeliers, des Gardes d'Épées, des Pommés de Canes &c. qui égalent l'or le plus pur en beauté & en brillant. On a aussi établi à l'Hôpital general une autre Manufacture d'Amidon, aussi bon que celui de *Hollande*.

Dans le Village de *Fronville* en *Champagne*, à quelque distance de *Foinville*, mourut sur la fin de Février une fille nommée Catherine Le Bas, âgée de 122. ans & trois mois, étant née à *Foinville* le 25. Novembre 1605. : elle n'avoit jamais bû de vin, & a conservé sa memoire & son bon sens jusqu'au dernier moment de sa vie.

On vient d'achever d'imprimer à *Madrid* les ouvrages du Marquis de Ste. Croix Marzenado, l'un des Plenipotentiaires du Roi d'*Espagne* au Congrès, contenant des reflexions politiques, morales & militaires. Ce Livre est généralement estimé des connoisseurs ; & comme l'original est Espagnol, on s'attend bien qu'il ne tardera pas à être traduit en toutes sortes de Langues.

V. Le mot de l'Enigme du mois dernier, est la *Fumée*.

E N I G M E.

JE vais t'apprendre mon destin,
 Juge s'il est heureux ou déplorable :
 Dès que je suis formé, mon pere impitoyable
 Me plonge le fer dans le sein.

*Je suis fait pour servir une fiere Maitresse ,
Que pourtant je tiens sous mes loix ;
Et qui souvent pour marquer sa noblesse ,
Va de même pas que les Rois.*

*Si celle que je sers est richement parée ,
Je me ressens de son superbe atour :
En Campagne, en Ville, à la Cour ,
Elle a toujours une garde assurée.*

*Quand je la gouverne, elle est bien :
M'échape-t-elle ? on la craint d'ordinaire ;
Aussi jamais on ne m'impute rien
De tout le mal qu'elle peut faire.*

*Il est vrai que dans son emploi
Pour elle mon secours est de peu d'importance ;
Mais du moins elle trouve en moi
Son repos & son innocence.*

ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ESPAGNE, en & PORTUGAL,
depuis le mois dernier.*

I. **E**spagne. La Cour n'est pas revenue à Madrid pendant le Catême, suivant la coutume, & est restée au Pardo: cependant le Roi se portoit beaucoup mieux, depuis qu'un Medecin Catalan lui a fait prendre des remedes, dont S. M. s'est parfaitement bien trouvé. L'Infante *Dona Marie* est aussi guerie d'un rhume dont elle a été incommodée. L'échange de cette Princesse, à present
Pri-

Princesse de *Brezil*, & de l'Infante de *Portugal*, Princesse des *Asturies*, qui doit se faire sur les frontieres des deux Royaumes, est differé jusques après Pâques: Il est certain que le Roi & la Reine s'y rendront, pour avoir une entrevûe avec L. M. Portugaises, à moins qu'il ne survienne quelque empêchement imprévû; & on commence déjà à faire les préparatifs de ce voyage. Le Roi a nommé à l'Evêché de *Valladolid* Dom Julien Domingues de *Toledo*, ci-devant Chanoine de l'Eglise Cathedrale de *Salamanque*, connu par sa grande littérature; & le Regiment de Cavalerie d'*Alcantara* a été donné par S. M. à Dom Philippe Lopez de *Samosa* qui en étoit Commandant. On dit toujours que le Comte de *Kônigseck*, Ambassadeur de l'Empereur, retourne à *Vienne*, pour exercer la Charge de Vice-Président du Conseil de Guerre, dont il a été pourvû, & que S. Ex. fera relever par le Comte de *Kônigseck* Erps son neveu, actuellement Envoyé extraordinaire de S. M. Imp. à *La Haye*. Dom Dominique d'Arguellez, nommé Agent à la Cour de *Rome*, est parti pour s'y rendre par la voye de *France*, & continuera son voyage par *Turin* & par la *Lombardie*. Le 25. Fevrier le Comte de *Rothembourg*, Ministre de *France*, eut Audience de la Reine, & fut le soir en conference avec les Ministres d'*Angleterre* & de *Hollande*. S. Ex. a loiié un Hôtel à *Madrid* qu'elle occupera jusqu'à l'arrivée du Comte de *Branças-Cerest*, nommé depuis peu Ambassadeur de *France* en cette Cour, & qui viendra la relever. On a, dit-on, fait partir pour la Cour Imperiale, par la voye de *Genes* & de *Milan*, 24. petites caiffes avec environ 200000. pistoles. On a aussi envoyé à la jeune Reine Douairiere d'*Espagne*, qui fait son sejour à *Paris*, 20000. pistoles à compte de son Douaire.

II. L'Exprés qu'on attendoit ici avec tant d'impatience, est arrivé, avec le consentement du Roi de la *Grande Bretagne* aux dernières propositions qui lui avoient été faites par cette Cour, (*Voyez les Journaux précédens*) & le Roi a enfin accepté l'accommodement avec S. M. Britannique, tel qu'il a été renvoyé de *Londres*. La Reine ayant mandé exprés au *Pardo* au commencement de Mars, le Comte de Rothembourg, le declara Elle même à ce Ministre, en lui confirmant le rétablissement de la santé du Roi ; & S. Ex. ayant reçu en même tems de *Paris* les pleins-pouvoirs nécessaires pour signer l'accommodement entre les deux Cours, les communiqua aux Ministres des Puissances intéressées. On convint ensuite du jour de la signature de la Convention, qui fut fixé au 6. ; & ce jour-là elle fut signée au *Pardo*, chez le Marquis de la Paz Secrétaire d'Etat, dans l'Appartement duquel on s'étoit assemblé, par ce Ministre de la part du Roi d'*Espagne*, par le Comte de Kônigsbeck, Ambassadeur de l'Empereur ; le Comte de Rothembourg, Ministre Plenipotentiaire du Roi de *France* ; Mr. Vander Meer, Ambassadeur des Etats Generaux des *Provinces-Unies* ; Mr. de Keene, Ministre du Roi de la *Grande-Bretagne*, & ensuite par S. M. Cath. en personne : Et comme l'Ambassadeur de l'Empereur n'avoit pas de plein-pouvoir spécial pour cet effet, Son Excel. s'obligea de produire dans trois mois un Acte en forme de S. M. Imp., pour autoriser sa signature. Dès que cette importante affaire fut consommée, on dépêcha des Couriers dans les différentes Cours étrangères, & dans toutes les Villes & Ports de ce Royaume, particulièrement à *Gibraltar*, pour y faire part de cette nouvelle ; & le Marquis de la Paz regala le même jour tous les Ministres étrangers. Ainsi, au moyen de
la

la signature de cet Acte, voila tous les differends qui tenoient l'*Europe* dans l'agitation & l'inquietude, terminés : Les difficultez qui suspendoient l'ouverture du Congrès, sont levées; & on ne tardera pas à ressentir les heureux effets de cette reconciliation, dont une longue & solide Paix sera vraisemblablement le fruit. On attend des nouvelles précises de la levée entiere du Siege de *Gibraltar*, du départ des Escadres Angloises pour retourner dans les Ports de la *Grande-Bretagne*, & du retour des Gallions de l'*Amerique*; mais on ne pourra gueres en recevoir, qu'après que l'Acte qui vient d'être signé, & que la Ratification de Sa Majesté Catholique auront été échangées, & que les ordres auront été expédiés pour l'exécution des Préliminaires. Ce n'est donc plus qu'à l'éloignement des Cours, & au tems qu'il faut pour les informer de ce qui vient de se passer, qu'on doit attribuer à present ce retardement.

III. Le 8. la santé du Roi s'affermissoit de plus en plus. Le 9. on reçut deux Couriers, l'un dépêché par le Duc de Liria, Ambassadeur du Roi à *Petersbourg*; & l'autre par le Ministre de Sa Maj. à *Turin*. Il y a, dit-on, un Traité conclu entre cette Couronne & la *Russie*, qui a déjà été ratifié par le Czar, dont la Ratification doit être envoyée ici dans peu, & dans lequel on a stipulé divers Articles concernant le Commerce, très-avantageux aux deux Nations. Le Duc de Warthon est parti avec la Duchesse son Epouse, pour s'aller embarquer à *Barcelonne*, & de là passer en *Italie* auprès du Chevalier de St. George. Le Marquis Caponi, Capitaine des Gardes de l'Electeur Palatin, qui étoit venu ici pour voir ses parens, est aussi retourné à la Cour du Duc son Maître. On continuë sans relâche la construction de plusieurs Vaisseaux de Guerre

Guerre dans les Ports de *Biscaye* ; & il y en a actuellement trois prêts à être lancés à l'eau.

IV. Les Regimens qui servoient au Siege de *Gibraltar* , sont , à ce que l'on apprend , arrivés dans leurs Quartiers en *Catalogne* , en *Murcie* & dans le Royaume de *Valence*. Il n'y avoit plus à la fin de Fevrier que six Vaisseaux de Guerre Anglois dans la Baye de cette Place , & le reste de l'Escadre de l'Amiral Wager tenoit encore la mer , & croisoit à l'embouchure du Détroit. Le Vice-Amiral Hopson mit dernièrement à la voile , montant le Vaisseau de Guerre le *Lion* , pour aller prendre le Commandement de celle qui est en *Amerique* , à la place de feu l'Amiral Hozier ; mais on ne fait nul doute que dans peu elles ne reçoivent ordre de retourner l'une & l'autre en *Angleterre*. Les effets de la Flotille qui ont été distribués à *Cadix* , sont , dit-on , fort endommagés , pour avoir été trop long-tems en chemin , & plus encore dans les Magazins de S. M. ; principalement la *Cochenille* , dont la moitié est entierement gâtée , & le reste fort mal conditionné. La Compagnie du Sud d'*Angleterre* a congédié le Sr. Strafford son Agent à *Madrid* , & a prié le Sr. Benjamin Keene , Consul General de S. M. Britannique à la Cour d'*Espagne* , de prendre soin de ses affaires dans ce Royaume. Les dernieres Lettres qu'on reçoit de l'*Amerique* portent que le Vaisseau Anglois le *Diamant* avoit pris dans la Baye de *Hunduras* , & conduit à la *Jamaïque* , un Vaisseau de Guerre Espagnol de 50. à 60. Canons ; ayant à bord 300. Soldats , outre l'équipage. Un Vaisseau qui transportoit à *Malaga* les Canons & Mortiers qui ont servi au Siege de *Gibraltar* , ayant touché contre un Rocher , est péri , sans qu'on ait pû rien sauver de sa charge.

V. L'Acte qui fut signé au *Pardo* le 6. pour l'exécution

xécution des Préliminaires, differe de peu de chose des Articles contenus dans les Lettres du Marquis de la Paz & du Comte de Rotembourg, rapportées dans le Journal d'Avril page 251. *Et suivantes*; on y a seulement ajouté, „ Que le Roi de la Grande-
 „ Bretagne ayant consenti que les contrebandes &
 „ autres sujets de plaintes, que les Espagnols peuvent avoir par rapport au Vaisseau le *Prince-Frederic*. fussent discutés & décidés au Congrès;
 „ que toutes les prétentions de part & d'autre y
 „ fussent produites, débattuës & décidées; qu'on
 „ y discutât & décidât pareillement, si les prises
 „ qui ont été faites en mer de part & d'autre,
 „ doivent être renduës; & que S. M. Britannique
 „ ayant promis de s'en tenir à ce qui seroit réglé
 „ sur tout cela, S. M. Cath. s'engageoit de la
 „ même maniere de s'en tenir à tout ce qui seroit
 „ réglé par ladite discussion & décision du Congrès “ Et cette Convention fut aussi signée; d'une part par le Marquis de la Paz, & de l'autre par le Comte de Kônigsfeck, le Comte de Rothembourg, Mr. Keene, & Mr. Vander Meer. Le 10. Mr. Keene, qui fait ici les fonctions de Ministre de S. M. Britannique, fit placer les armes d'Angleterre sur la porte d'une Maison qu'il a nouvellement louée à *Madrid*; & le lendemain en ayant pris possession, il y donna une magnifique fête à l'occasion du jour anniversaire de la Naissance de la Reine de la *Grande-Bretagne*. Le 12. ce Ministre commença à entrer en conference avec le Marquis de la Paz, au sujet de la levée entiere du Siege de *Gibraltar*, & de ce que le Roi son Maître doit exécuter en consequence. Le même jour Dom Joseph Patigno, & Mr. Vander Meer, Ambassadeur d'*Hollande*, eurent aussi une entrevüe au sujet d'un Vaisseau Hollandois pris en *Amerique* par les Espagnols: les
 autres

Ministres étrangers sont de même journellement occupés à regler avec ceux de Sa Maj., ce qui regarde les interêts de leurs Maîtres; & le 13. le Comte de Rothembourg eut une longue Audience de la Reine, qui dura près de deux heures & demie. De toutes ces dispositions il est aisé de juger que rien ne retarde plus l'ouverture du Congrès que les instructions des Plenipotentiaires, auxquelles on travaille actuellement dans toutes les Cours, & l'exécution préliminaire des Articles stipulés, qu'aucune difficulté ne peut plus arrêter, puisqu'elles doivent être toutes levées, par la Convention qui vient d'être acceptée & signée par Sa Majesté Cathol. & le Roi de la *Grande-Bretagne*. L'ordre general donné le mois dernier à tous les Officiers, de se rendre à leurs Regimens, est si rigoureux, que ceux qui étoient à la Cour, n'ont pû être dispensés d'y obéir.

VI. Le Roi se levoit le 15. & se promenoit dans sa chambre; cependant Sa Majesté n'étoit pas encore en état de s'appliquer aux affaires. Ce jour-là l'Infant Dom Philippe entra dans sa huitième année: Son Altesse reçut là-dessus les complimens à l'ordinaire, & la Cour fut fort brillante. Le fils du Comte de las Torres est disgracié, & a été exilé en *Galice*. Dom Ferdinand Verdez de Montenegro, ci-devant Secrétaire de la Surintendance des Finances, s'est au contraire pleinement justifié de plusieurs accusations portées contre lui; & le Roi l'ayant déclaré innocent, lui a accordé une place dans le Conseil des *Indes*, avec mille pistolles d'appointemens. On dit à présent que le Marquis de Los Balbafes revient de son Ambassade de *Lisbonne*; que S. M. Portugaise a gratifié ce Seigneur de son Portrait enrichi de diamans, & d'une paire de Pendans d'oreilles de 4. brillans de

prix, pour Madame son Epouse; mais que le Marquis d'Abrantez qui est ici, ne retournera pas à la Cour, qu'il ne soit relevé par un autre Ministre. Le 16. le Cardinal Borgia fit la ceremonie de mettre la Barette au nouveau Cardinal d'Astorga.

Le 19. le Marquis de Los Balbazes revint enfin de son Ambassade de *Lisbonne*; & le 18. un Courier du Cabinet dépêché de *Petersbourg* par le Duc de Liria, apporta la Ratification de S. M. Russe du dernier Traité de Commerce conclu entre cette Cour & celle de *Russie*. Le 21. qui étoit le Dimanche des Rameaux, S. M. se trouva en état de s'habiller, & entendre pour la premiere fois la Messe en public depuis sa convalescence. Le Comte de Kônigseck, Ambassadeur de l'Empereur, se dispose à partir pour retourner à *Vienne*; les passeports necessaires ayant déjà été envoyés d'ici depuis longtemps au Comte de Kônigseck Erps son neveu, Ministre de Sa Majesté Imp. à *La Haye*, qui vient le remplacer.

VII. Depuis l'impression de cette feuille, on a reçu la copie des Actes signez au *Pardo* pour l'exécution des Préliminaires, tels qu'ils ont été envoyés & communiqués dans les Cours étrangères. Ces pieces doivent trouver place dans ces Memoires; en voici la teneur.

D'Autant que certaines difficultez sont survenues touchant l'exécution des Articles nommez Préliminaires, signez à Paris le dernier de Mai, & à Vienne le 13. Juin 1727, par les Ministres munis des Pouvoirs suffisans: Et d'autant que par une Declaration faite par le Comte de Rothembourg, du consentement de toutes les Parties, & aprouvée, les susdites difficultez ont été heureusement levées; de laquelle Declaration, & de l'acceptation d'icelle par S. M. Cath. telle qu'elle a été exhibée & signée par le

des Princes &c. Mai 1728. 337

de Marquis de la Paz, en son nom & par ordre, la teneur s'ensuit.

Comme depuis la signature des Préliminaires certaines difficultez sont survenues entre les Parties Contractantes, touchant la restitution des Prises faites de part & d'autre, & en particulier du Vaisseau le Prince-Frederic & de sa cargaison, appartenant à la Compagnie du Sud, & détenu par les Espagnols à la Vera Cruz, lesquelles difficultez ont retardé l'exécution des Préliminaires, l'échange des Ratifications avec l'Espagne, & l'ouverture du Congrès. S. M. Britannique, pour faciliter toutes choses, autant qu'il lui est possible, & pour lever tous les obstacles qui empêchent une pacification generale, a déclaré & donné sa Parole Royale au Roi T. C., qu'il enverra incessamment des Ordres à ses Amiraux Wager & Hozier, ou au Commandant en Chef après ce dernier, de se retirer des Mers des Indes & d'Espagne, & qu'il consent que le Commerce de contrebande, & les autres sujets de plainte que les Espagnols pourroient avoir, par raport au Vaisseau le Prince-Frederic, soient discutez & terminez au Congrès; que toutes les prétentions de part & d'autre soient produites, examinées & décidées dans ledit Congrès, auquel on discutera & décidera pareillement si les prises faites sur mer de part & d'autre, doivent être restituées; & que Sa Maj. Brit. s'entendra à tout ce qui sera réglé là-dessus. De mon côté je promets au nom du Roi mon Maître, en vertu des Ordres & des Pleins-pouvoirs que j'ai reçus pour cet effet, que la discussion & la décision qui seront faites au Congrès, seront exactement exécutées; que l'échange des Ratifications se fera sans délai, & que le Congrès s'assemblera infailliblement le plutôt qu'il sera possible, selon que les Parties Contractantes qui se trouveront à Paris, en conviendront, moyennant

que S. M. Cath. donne sa Parole Royale :

1. De lever incessamment le Siege de Gibraltar ; en renvoyant les Troupes à leurs Quartiers, en faisant retirer l'Artillerie, combler les Tranchées, & ruiner les ouvrages faits à l'occasion de ce Siege, & en rétablissant toutes choses de part & d'autre conformément au Traité d'Utrecht.

2. D'envoyer sans délai ses ordres précis & exprés, pour livrer incessamment le Vaisseau le Prince-Frederic & sa cargaison aux Agens de la Compagnie du Sud, qui sont à la Vera-Cruz, afin qu'ils puissent le renvoyer en Europe, quand ils le jugeront à propos ; & de rétablir le Commerce de la Nation Angloise dans les Indes, selon ce qui est stipulé par le Traité d'Assiento, & dont on est convenu par les deuxième & troisième Articles Préliminaires.

3. De faire distribuer incessamment les effets de la Flotille à ceux à qui ils appartiennent ; & ceux des Gallions, lorsqu'ils seront revenus, de même qu'en tems de franchise & en pleine paix, conformément au cinquième Article des Préliminaires.

4. Que S. M. Cath. s'engage de la même maniere que S. M. Br. s'est engagée ci dessus, de s'en tenir à tout ce qui sera réglé par la susdite discussion & décision du Congrès. Fait au Pardo le 4. Mars N. S. 1728.

(L. S.) ROTTEMBOURG.

„ Je soussigné Marquis de la Paz, declare par
 „ ordre exprés, au nom de S. M. Cath. mon Maître, & en consequence du Plein-Pouvoir qu'il m'a
 „ donné, que S. M. C. par le desir qu'Elle a tous
 „ jours eu de faciliter les negociations pour une Paix
 „ generale, accepte & embrasse pleinement les Pro-
 „ positions faites dernièrement par le Comte de Rot-
 „ tembourg, Ministre & Plenipotentiaire de S. M.
 „ T. C. conformément à ce qui est ci-dessus men-

„ tionné

des Princes &c. Mai 1728. 339

„ tionné. En foi de quoi je signe la presente Decla-
„ ration, & y mets le Sceau de nos Armes. Au
„ Palais du Pardo le 5. Mars 1728.

(L. S.) E. C. MARQUIS DE LA PAZ.

Nous soussignez, Ministres Plenipotentiaires diuë-
ment autorisez, afin que la susdite Declaration ait
plus de force & de vigueur, avons signé cet Acte
particulier de consentement & d'aprobation, au nom
& par les ordres de nos Maitres respectifs, & y avons
apposé le sceau de nos armes le 6. Mars 1728.

(L. S.) KÖNIGSECK. (L. S.) ROTTEMBOURG.

(L. S.) B. KEENE. (L. S.) MARQUIS DE LA PAZ.

VIII. *Barcelonne.* On rassemble ici autant de Vais-
seaux qu'il est possible, pour les employer à trans-
porter dans les Chantiers, les bois necessaires à la
construction des Vaisseaux. Le Barón d'Huart,
Gouverneur de *Gironne*, Dom Antoine Saradin,
Intendant de *Catalogne*, & Dom Joseph Ventura,
Auditeur General de cette Principauté, sont char-
gés de la part de la Cour, de convenir avec les
Commissaires François de l'échange des Déserteurs
de part & d'autre; & de regler les difficultez qui
étoient survenues sur cette Frontiere, au sujet de
la ligne que l'on tira il y a quelques années, pour
se garantir de la Contagion de *Marseille*. On man-
de de *Bayonne*, que la Reine Douairiere de *Charles*
II., qui continuë de faire sa résidence dans cette
Ville, commence à se rétablir d'une indisposition
qu'elle a eu, la fievre dont elle étoit attaquée,
l'ayant quittée tout-à-fait.

IX. *Portugal. Lisbonne.* La Commission dont le
Marquis de Los Balbases, Ambassadeur Extraordi-
naire d'*Espagne*, étoit chargé en cette Cour, ne
pouvoit être plus brillante, puisqu'il s'agissoit du
double mariage du Prince des *Asturies* avec l'In-

Infante de Portugal, & du Prince de Brezil avec l'Infante d'Espagne, dont la ceremonie se fit ici le 11. Janvier dernier avec toute la pompe & la magnificence imaginables. Aussi ce Seigneur s'en est-il acquitté d'une maniere digne du caractère dont il étoit revêtu, & les fêtes qu'il a données à cette occasion, ont fait l'admiration generale. Parmi les divertissemens dont il regala la Cour quelques jours après la celebration de ce double mariage, S. Ex. fit représenter dans son Hôtel deux Comédies en musique, l'une intitulée *Les Amazones d'Espagne*, & l'autre, *La Valeur augmentée par l'Amour*. On ne pouvoit rien ajouter au bon goût de ces spectacles, soit pour la musique, les agrémens & les Ballets, soit pour la beauté du Theatre & les décorations, pour lesquelles ce Seigneur avoit fait une dépense extraordinaire, & n'avoit rien épargné. Le tems de l'échange des deux Infantes n'est pas encore fort certain. On croit toujours qu'il se fera vers le milieu du mois de Mai, sur les frontieres des deux Royaumes, où les deux Rois d'Espagne, & de Portugal, se proposent de se rendre, & d'avoir une entrevûe.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Un nouveau démêlé survenu à Turin entre l'Inquisiteur du St. Office & le Roi de Sardaigne, a failli à renouveler les broüilleries entre le St. Siege & cette Cour. Voici le fait. S. M. prétendant être consultée sur tous les emprisonnemens que ce Tribunal veut faire, de

ENFIN

même que sur les procédures contre les criminels; & l'Inquisiteur s'y étant fortement opposé, & ayant refusé d'y consentir, ce dernier a pris le parti de se retirer à *Genes*: Sur quoi le Roi de *Sardaigne* a nommé un de ses Sujets pour remplir cette Place; Mais S. S. ayant bien voulu depuis y donner son agrément & son consentement, cette affaire n'a pas eu de suites. Le Decret de la Canonisation de la Bienheureuse *Marguerite de Cortone*, fut publié le 22. Fevrier; & S. S. ayant résolu celle du Bienheureux *André Conti*, le Cardinal Pipia est nommé pour en dresser les Actes. Le 24. le Cardinal Falconieri assista pour la première fois à la Congregation de *Propaganda Fide*, dont il a été depuis peu fait Membre. Mr. de *Sancta Maria* a été nommé Examineur de l'*Histoire Sacrée*; & le nouveau Cardinal Fini, Theologien du St. Pere, avec 600. écus d'appointemens, à l'exemple du Pape Clement VIII. qui avoit auprès de lui le Cardinal Bellarmine, en la même qualité. Le 25. le Pape fit la cérémonie de sacrer dans sa Chapelle Mr. Aliberti Evêque de *Palmire in Partibus*, & de donner l'Ordre de Prêtrise au jeune Prince Borghese son Maître de Chambre. Le Gouverneur de *Rome* a été gratifié d'une nouvelle pension de 300. écus. Le Cardinal Gualthieri commence à se rétablir.

II. Le Pape étant informé qu'on devoit lui demander la grace de plusieurs personnes condamnées, pour avoir, contre ses Ordonnances, pris part aux Lotteries de *Genes*, fit ordonner sur le champ au Gouverneur de *Rome*, de les envoyer toutes aux Galeres; ce qui fut exécuté le même jour. Il est sûr que le Chevalier de Saint George revient en cette Ville après Pâques, avec la Princesse son Epouse, & les deux Princes ses fils: on lui meuble un Palais, & on a déjà levé des étoffes pour habiller

billier sa Livrée & les personnes de sa suite. Le voyage d'*Agnanie*, où le St. Pere s'étoit proposé d'aller faire les fonctions de la *Semaine Sainte*, est rompu : S. S. s'étant renduë aux remontrances de Mr. Gambarucci son Maître des Ceremonies, qui lui a representé que son absence pendant ce tems de devotion, occasionneroit beaucoup de dommage à la Ville de *Rome*, où il se rendoit ordinairement un grand nombre d'Etrangers; outre que le peuple soupiroit après cette consolation, dont il avoit déjà été privé l'année dernière. C'est le celebre Abbé Mancini qui a prêché pendant ce Carême dans la Basilique de *St. Pierre* : le Pape a voulu l'entendre plusieurs fois, & a paru fort satisfait de ses Prédications, qui ont effectivement un applaudissement general. S. S. tomba dernièrement de sa chaise à la renverse, mais si heureusement, qu'Elle ne se fit aucun mal. Mr. Accioli, Vice-Legat de *Ravenna*, passe au Gouvernement de *Citta di Castello*; & Mr. Torrigiani, qui en étoit pourvû, vient à *Rome* dans le Tribunal de la *Consulte*.

III. Une indisposition survenue au Cardinal Cozza, pour avoir souffert du froid, en se rendant à pied à l'Audience du Pape, a occasionné un nouveau Reglement de S. S. qui permet à l'avenir aux Cardinaux de se rendre en Chaise à porteurs jusqu'à la porte de son Appartement. Le 5. Mars il y eut examen d'Evêques, & le 8. Consistoit secret, dans lequel S. S. proposa l'Evêché de *Tivoli* pour un Abbé Bernardin de la Reforme de la *Trappe*, sur la démission du Cardinal Fini, que S. S. y avoit nommé quelques jours auparavant, & qui s'est seulement réservé une pension de 500. écus sur cet Evêché. Mr. Girolami fut nommé à l'Archevêché de *Damiette*, Mr. Borghese à celui d'*Andrinople*, tous deux *in Partibus*: Le Titre de *St. Marc* fut donné

au Cardinal Querini, Evêque de *Bresce* ; & celui de *Ste. Marie in via*, au Cardinal Fini. On y proposa ensuite l'Evêché de *Malthe*, & ceux d'*Ascoli* & d'*Aquapendente* , dont le Duc de *Parme* prétend avoir la nomination , avec la reserve de 200. écus par an , en vertu de quelques anciennes Bulles , comme étant des annexes des Villes de *Castro* & de *Ronciglione*. C'est tout ce qui s'est passé de plus intéressant dans ce Consistoire. Le Cardinal Fini a pris possession de son nouvel Emploi de Theologien de S. S. Le 7. Mr. Borghese dit sa premiere Messe dans l'Eglise de *Ste. Marie Majeure* ; & l'après midi le Pape s'étant rendu à la *Minerve* , pour la fête de St. Thomas d'*Aquin*, passa ensuite dans le Jardin , où il vit trois magnifiques Statuës de marbre , de N. D. du *Rosaire*, de *St. Dominique* , & de *Sainte Catherine de Siene*, que S. S. fait faire pour le Convent des Dominicains de *Naples*.

IV. Ce qui avoit paru tranquilliser les Ministres Portugais (*Voyez le Journal d'Avril page 263.*) sur la promotion de Mr. Bichi au Cardinalat, si vivement sollicitée par le Roi de *Portugal*, est que Sa Sainteté étoit resoluë de nommer une Congregation particuliere, pour examiner si Elle ne pouvoit pas faire cette promotion sans le consentement du Sacré College, qui y est toujours invinciblement opposé. Mais les choses depuis ont bien changé, & sont à cet égard plus broüillées que jamais. Le Sacré College persiste toujours dans les mêmes sentimens ; & cette affaire ayant encore été mise sur le tapis, dans une Congregation qui se tint dernièrement chez le Cardinal Lercari Secrétaire d'Etat, on ne put convenir de rien qui fût propre à satisfaire là-dessus la Cour Portugaise ; le Pape même n'approuva aucun des expédiens qu'on avoit proposé pour cela : ainsi voilà Mr. Bichi sans
espe-

espérance d'être revêtu de la Pourpre, à moins que quelque conjoncture plus favorable ne lui procure cet honneur : d'autant plus que la même Congrégation s'étant encore depuis assemblée en présence du Pape, les oppositions parurent si vives, qu'on y donna, dit on, à ce Prélat l'exclusion formelle au Cardinalat. L'Ambassadeur de *Portugal* ne manqua pas d'abord de faire part au Roi son Maître de cette résolution ; & le Cardinal Pereira en ayant été informé, déclara le jour suivant au St. Pere, qu'il ne convenoit plus après cela aux Ministres Portugais de rester à *Rome* ; à quoi on assure que S. S. répondit, qu'ils feroient bien d'obéir à S. M. , & que Mr. Bichi auroit bien fait aussi d'obéir aux ordres du St. Siege, lorsqu'il avoit été mandé en cette Ville. Le 9. S. Em. fit demander au Pape son Audience de congé ; & le même jour S. S. envoya de nouvelles instructions à Mr. Firaci, son Agent à *Lisbonne*, avec une remise de 3000. écus, pour s'en servir, en cas qu'il soit obligé de se retirer de cette Cour. Cependant le St. Pere, qui conserve de grands menagemens pour S. M. Portugaise, vient de nommer Mr. d'Almada, Portugais, son Prélat Domestique, & Referendaire des deux Signatures ; mais on ne s'en attend pas moins à quelque démarche d'éclat de la part des Ministres Portugais, à moins qu'on ne trouve le moyen d'accommoder cette affaire, qui intrigue depuis si long tems le St. Pere & le Sacré College. Voilà, à ce que l'on apprend, en quel état elle est actuellement.

V. On vient d'apprendre que le 20. au matin, l'Ambassadeur de *Portugal* partit enfin pour retourner à *Lisbonne*, avec trois Carosses à six Chevaux & cinq Caleches ; mais on ne dit pas que le Cardinal Pereira se soit retiré. Le Grand Connétable Colonna

a reçu une Patente de l'Empereur, qui le nomme son Conseiller Intime, comme l'étoit ci devant son pere. On apprend de *Boulogne* la grossesse de l'Épouse du Chevalier de *St. George* : & d'*Imola*, la mort du Cardinal *Cozzadini*, qui étoit Evêque de cette Ville ; cette Eminence étoit dans la 78. année de son âge.

VI. *Naples*. Le Cardinal Viceroi a été incommodé d'une fluxion qui s'est enfin dissipée. Le Duc de *Gravina Orfini* Neveu du Pape, est arrivé ici *incognito*, & a rendu visite à sa Tante & à sa Sœur, Religieuses dans le Couvent de la *Sapience*. Le Duc de *Coscia* s'est aussi rendu en cette Ville pour voir le Cardinal son Frere, qui doit y passer, allant à *Benevent* par ordre du Pape. Le tems, depuis le commencement de *Mars*, s'est remis tout-à-fait au beau.

VII. *Milan*. Le Marquis de *Monteleon* Ambassadeur Plénipotentiaire d'*Espagne*, dans les Cours d'*Italie*, ayant fait quelque séjour en cette Ville, partit à la fin de *Fevrier*, au bruit du Canon du Château, pour se rendre à *Parme*.

VIII. *Florence*. La Princesse *Eleonore* a gardé pendant quelques jours la Chambre, pour une indisposition dont elle est à present rétablie. Le Roi de *Portugal* a fait part au grand Duc, par une Lettre très obligeante, du double Mariage du Prince de *Brezil* son Fils aîné, avec l'Infante d'*Espagne*, & du Prince des *Asturies* avec l'Infante de *Portugal* sa Fille. On meuble le Palais *Salviati* pour le Marquis de *Monteleon* qui est attendu. Le Consul de *France* à *Livourne*, est passé par cette Ville allant à *Rome*.

IX. *Venise*. Le 16. *Mars* Mr. *Daniel Brigadino*, partit avec Madame son Epouse & Mr. son Fils, pour aller remplir l'Ambassade de *Vienne*, & rele-

ver Mr. André Cornaro, qui a achevé son terme. Le 21. Mr. François Correr Provediteur General de la Mer, arriva en cette Ville, de *Dalmatie*, & se rendit le lendemain au vieux Lazaret, pour y faire la quarantaine ordinaire.

X. *Parme*. L. A. S. depuis leur Mariage, paroissent tous les jours en public, pour satisfaire à l'empressement que témoigne le peuple de cette Ville, de voir sa nouvelle Souveraine; & cette Princesse qui est extrêmement gracieuse & bienfaisante, enleve, par ses manieres, les cœurs de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Le 28. le Marquis de Monteleon arriva en cette Ville, venant de *Milan*, & S. Exc. a été reçûe avec une distinction toute particuliere.

XI. *Bologne*. La Princesse, Epouse du Chevalier de St. George, a eu quelques foibleffes, que l'on regarde comme des indices de grossesse. Le Comte Marie Casali, Sénateur, fut élu le 5. Mars, nouveau Gonfalonier de Justice.

XII. *Turin*. La Princesse de *Piémont* est heureusement accouchée d'une Princesse. Le dernier differend survenu entre cette Cour & celle de *Rome*, au sujet du Tribunal de l'Inquisition établi en cette Ville, vient d'être accomodé à la satisfaction de S. M. qui a obtenu de nommer pour Inquisiteur, un de ses Sujets. On achette des *Genois* quelques Galeres pour renforcer l'Escadre destinée à croiser pendant l'Eté, contre les Corsaires de *Barbarie* sur les côtes de *Sardaigne*. La Bulle de la Croisade accordée par le Pape à S. M. pour fournir à l'entretien de cette Flotte, va être dans peu publiée, & on donnera du tems au Clergé pour faciliter le payement de cette Taxe. Les Plenipotentiaires nommez par le Roi, pour assister au Congrès, n'attendent que les derniers ordres de S. M.

pour

pour s'y rendre. La Cour ira passer une partie de l'Été en *Savoie*, où quatre Régimens *Piémontois* camperont, avec quelque Cavalerie.

XIII. *Geneve*. Cette Regence vient d'accorder au Prince de *Hesse Philipsdal*, qui a un Régiment *Suisse* au Service de *France*, le droit de Bourgeoisie en cette Ville, & S. A. a depuis peu invité cet Etat à être Parrain d'une Princesse qui lui est née. Les Reines de *France* & de la *Grande-Bretagne* sont priées d'en être les Maraines. On attend en *Savoie*, pour l'Été prochain le Roi de *Sardaigne* & toute sa Cour. Il arrive déjà des Equipages à *Thonon* & à *Evian*, & le Marquis d'Alinges fait meubler son Château de *Coudré*, situé à 5. lieux de cette Ville, pour le Prince & la Princesse de *Piémont*. Le Senat de *Chamberi* a fait signifier à tous les Réfugiez *François* qui sont sur les Terres de *St. Victor*, d'en sortir incessamment.

XIV. *Suisse*. Le Secrétaire de l'Ambassade Impériale auprès des Cantons, s'étant rendu le 4. Mars à *Zurich*, remit au Bourgmâitre Regent & au Conseil une Lettre du Comte de *Reichenstein* Ministre de l'Empereur, par laquelle il notifioit son arrivée en ce Pays, & leur communiquoit ses Lettres de Créance. La Lettre de S. Ex. étoit conçue en ces termes.

SA M. I. & Cath., après la mort de l'Abbé de *St. Blaise*, m'ayant honoré de son Ambassade auprès de votre République, & diverses Affaires m'ayant empêché d'arriver plutôt à ma Terre de *Jetzlingen*, je n'ay pas voulu différer plus long tems de vous en donner part, & de vous envoyer mon Secrétaire *Hermann*, pour vous délivrer ma Lettre de Créance, qui vous convaincra de plus en plus des sentimens favorables & de la bonne volonté de S. M. I.

à Cath., pour votre République. Au reste j'ose vous assurer qu'en toute occasion vous me trouverez plein de zèle pour avancer le bien commun, & pour cultiver une amitié durable & reciproque. J'ay l'honneur d'être, &c.

Copie de la Lettre de Créance.

Pour cultiver à l'exemple de nos Ancêtres la bonne harmonie entre notre Maison Archiducal & votre République, après la mort du Reverend Abbé de St. Blaise, notre Conseiller, & notre Ministre Plénipotentiaire auprès des Loüables Cantons, Nous avons choisi pour lui succéder le Comte de Reichenstein, notre Conseiller Privé, & l'avons nommé notre Ambassadeur auprès de Vous, pour conduire à une heureuse fin les Affaires déjà entamées, ou celles qui pourroient survenir. Nous ne doutons point que vous n'ajoutiez foi à tout ce qu'il pourra vous dire de notre part ; sur quoi Nous prions Dieu qu'il vous ait, &c. Signé CHARLES.

Le Commandant d'Hummingue continuë de faire garder si étroitement les Passages de l'Alsace, que le transport des Grains est tout-à-fait interrompu ; ce qui cause un grand préjudice à ce Pais. Les Officiers Suisses qui sont au Service des Etats Generaux des Provinces-Unies, ont ordre de se trouver le premier Mai à leurs Régimens. L'Entrée publique de l'Ambassadeur de France à Soleure, se fera après Pâques, & sera suivie d'une Convocation generale des Cantons.

La Diette des Lignes Grises qui étoit assemblée à Coire, a fini ses Scéances. Il y a eu de grandes contestations au sujet de la sortie des Reformez de la Valteline & de Clese, stipulée par le dernier Capitulat renouvelé avec le Milanex ; & cette Af-
faire

des Princes Ec. Mai 1728. 349

faire est demeurée en suspens; le President de la Communauté de *Salis*, s'y étant opposé fortement, sous prétexte que la pluralité des voix y étoit contraire, & celui de la *Maison-Dieu* ayant refusé de sceller l'Acte de la Délibération. Les deux Parris sont fort émus, & on craint que cela n'occasionne quelques troubles. Le Baron de Riefenfelds, Ministre de l'Empereur, a présenté un Memoire contre ces Presidents, qu'il accuse de s'opposer de leur propre autorité à l'exécution des Résolutions qui avoient été prises à ce sujet, & menace d'arrêter les Pensions qu'il étoit prêt de payer, jusqu'à ce qu'on ait donné à S. M. I. une satisfaction convenable sur cet article.

A R T I C L E I V.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, & en LORRAINE, depuis le mois dernier.

I. **V** *Erfailles*. La grossesse de la Reine avance à l'ouhait; S. M. est presque à mi-terme, & jouit d'une parfaite santé. Le premier Mars le Roi alla chasser au *Loup* dans la Forêt de *St. Germain*. Les Voyages que doit faire S. M. pendant cet Été à *Ramboüillet*, & les séjours qu'Elle y fera sont reglez: Et les Appartemens du Château de *Compiègne* devant être prêts à la fin de Mai, la Cour s'y rendra, dit-on, le 4. Juin. Le Marquis de la Luzerne, Lieutenant General des Armées Navales, & Mr. Duguay Trouin, Chef d'Escadre, ont été nommez Commandeurs de l'Ordre Militaire de *St. Louis*. Le Marquis de Brancas-Cerest, cy-devant Ambassadeur de S. M. à la Cour de *Suede*, passe à l'Ambassade d'*Espagne*, & se dispose à aller remplacer à *Madrid* le Comte de *Rothembourg*,

boung , qui sera , dit-on , récompensé d'un Employ. considerable , pour les services qu'il a rendus , en contribuant par ses négociations à l'accommodement qui vient de se conclure entre S. M. Cath. & le Roi de la Grande-Bretagne. L'Abbaye Reguliere de *St. Martin de Canigoux*, Ordre de *St. Benoit*, Diocèse de *Perpignan*, a été donnée à Dom de *Wals Religieux Benedictin* ; celle de *Simore*, même Ordre, Diocèse d'*Auch*, à l'Abbé de *Puget* ; & le Doyenné de la Cathedrale de *St. Omer*, à Mr. *Lyor*, Chanoine de la même Eglise. Le 8. il y eut Comedie Française sur le Théâtre du Château ; on y representa *Crispin*, & le *Dépit amoureux*, Comedies de *Moliere*. Le 9. au soir il y eut Appatement & Concert chez la Reine ; & le 10. on dansa un Ballet sur le Théâtre, qui fut executé par les Danseurs de l'*Opera*, qui sont Pensionnaires du Roi, & qui fut suivi de la Comedie de Mr. de *Pourceaugnac*, avec tous ses agrémens. Le 11. Mr. le Duc vint de *Chantilly* à *Versailles*. Le 13. La Reine fut saignée par précaution à cause de sa grossesse, & S. M. a gardé la Chambre pendant neuf jours.

II. Il a été décidé que Mr. le Garde des Sceaux seroit alternativement à l'avenir les fonctions de sa Charge, une fois à *Paris*, & une fois à *Versailles*. Le Roi a ordonné de rétablir la Salle des *Machines* qui est au bout de l'Aîle droite du Château, pour y pouvoir jouer l'*Opera* ; & on a pris les alignemens pour bâtir dans la Forêt, aux environs de *St. Germain en Laye*, une Maison de Plaisance, où le Roi puisse aller se repôser au retour de la Chasse. On vouloit détruire la magnifique Cascade de *Marly*, qui est fort délabrée depuis la mort du feu Roi, à cause des grandes dépenses que demande cet entretien ; on devoit mettre à la place un

Tapis

Tapis de Gazon , en conservant néanmoins toutes les Statuës, les Animaux, les Ornaments & les Jets d'eaux ; mais plusieurs Ingenieurs ayans représenté que cet ouvrage, qui fait un des beaux Points de vûë qu'on puisse imaginer, pouvoit être réparé à peu de frais, on le laissera, dit on, subsister. Les Avenües de *Paris* à *Versailles* vont être réparées , & on fera la même chose a celles de *St. Cloud* & de *Sceaux* , qui sont à côté des Ecuries du Roi. S. M. a réuni à son Domaine le Peage du Pont de Seve ; La Regie de ce Droit se fait à present au profit de S. M., & celui qui en étoit Adjudicataire , a été remboursé de ses frais & dédommagemens. Mr. le Duc d'Orleans occupe ici, depuis le retour de la Cour de *Marly*, l'Appartement de feu Monseigneur , qui est au-dessous de celui de la Reine , & qui a été réparé ; & on apprend que le Roi Stanislas a loüé le Château de *Menard* dans le voisinage de *Chambord* , où S. M. ira dans peu faire sa Residence. On parle d'une augmentation dans les Gardes du Corps , pour faciliter le Service de ceux qui sont de quartier. La Comtesse de St. Florentin Epouse du Secretaire d'Etat , & la Marquise de la Vrillere, partirent dernièrement pour aller faire un tour en *Angleterre* , & se sont allé embarquer à *Calais*. Le 13. Madame d'Auvergne prit possession de l'Abbaye de *Montmartre* dont elle a été depuis peu pourvûë.

III. Le 14. l'Evêque de *St. Pons* prêta pendant la Messe le Serment de fidelité ordinaire entre les mains du Roi ; & le 16. le Bailly de Mesmes, Ambassadeur de *Malthe* , eut une Audience particuliere de S. M. , étant conduit par le Comte de Montconseil Introduceur des Ambassadeurs. Les Gentilshommes du Drapeau que le Roi a nouvellement crééz pour les trente - trois Compa-

gnies des Gardes *Françoises* , ont commencé à entrer en exercice ; ils n'ont ni le caractère d'Officiers , ni l'habit , ni la paye , mais seulement l'expectative d'Enseignes aux Gardes. On a fait un fond de 700. mille livres pour augmenter les Fortifications de *Metz* & de *Thionville* ; les Regimens qui seront employez à ces Travaux auront double paye , & camperont alternativement sur les Glâcis de ces Places : Ce sont les trois Bataillons de *Champagne* , trois de *Picardie* , deux de *Limoufin* , deux de *Bourbon* , deux de *Bourbonnois* , & quatre des *Suisses* ; mais on ne commencera à travailler qu'après le retour du Comte de Belleisle , du Maréchal d'Alegre Gouverneur du Pais Messin , & du Marquis d'Asfeld Directeur General des Fortifications , qui sont attendus ; & qui seront encore suivis peu après leur arrivée , des Regimens *Royal* , & les *Vaisseaux*. On fait aussi un fond de 200. mille livres pour réparer les chemins jusqu'à *Calais*. Comme la Regence de *Tunis* ne cherche qu'à gagner du tems , & ne se met pas en devoir de donner satisfaction à cette Couronne sur ses Griefs ; on presse à *Toulon* l'Equipement de l'Escadre , destinée à aller bombarder cette Ville , qui sera composée de cinq Vaisseaux de Guerre & de deux Galliottes à Bombes , & commandée par le Sr. de Grandpré Commissaire General d'Artillerie : On en équipe encore une autre à *Marseille* , qui sera prête à mettre en Mer pour le milieu du mois de Mai , sous le Commandement du Chevalier d'Orleans , Grand Prieur de *France* ; & plusieurs jeunes Cavaliers ont déjà obtenu la permission d'aller faire la Campagne sous ses Ordres. Monsieur Horace Walpole , qui étoit allé faire un tour à *Londres* , en est revenu , & eut le 19. l'honneur de saluer S. M. qui lui fit un accueil

des

des plus gracieux ; & le Lord Waldgrave qui étoit chargé ici du soin des affaires de S. M. Britan. pendant son absence , se dispose à partir pour son Ambassade de *Vienne*. Le 20. le Roi prit un Deuil de huit jours pour la mort de la Princesse de *Sultzbach*, fille unique de l'Electeur *Palatin*. S. M. a accordé des Pensions sur l'Ordre Militaire de *St. Louis*, sur la Marine, & sur le Trésor Royal ; à plusieurs Officiers de Marine, dont la liste a été renduë publique :

IV. Le Courier de *Londres* qui passa dernièrement par ici, allant à *Madrid* porter l'acceptation du Roi de la *Grande-Bretagne*, de l'Accommodement proposé par la Cour de *Madrid*, étoit chargé de l'élat de la Reforme que S. M. Brit. se propose de faire dans ses Troupes, & on croit que toutes les autres Puissances conviendront aussi d'en faire une proportionnée, avant la tenuë du Congrez. Le 17. il en arriva un autre de *Madrid*, qui apporta la nouvelle, que le Comte de *Rothembourg*, Ministre Plenipotentiaire de S. M., avoit signé le 6. au *Parao* avec les Ministres de l'Empereur, du Roi d'*Espagne*, du Roi de la *Grande Bretagne*, & des Etats Generaux des *Provinces-Unies*, un Acte par lequel toutes les difficultez qui arrêtoient l'ouverture du Congrez, étoient réglées. Voyez l'Article d'*Espagne*. Voilà enfin ce grand Ouvrage conduit à une heureuse fin, & c'est au Roi Très-Christien, comme l'a dit la Reine de la *Grande Bretagne*, que nous en sommes redevables ; puisque c'est lui qui par une conduite aussi prudente que sage, a conduit les choses au point, que nous nous voyons enfin à la veille de ce Congrez, où la pacification generale doit être assurée. Ce furent les gracieuses paroles que dit cette Princesse au Comte de *Broglio*, Ambassadeur de *France* à *Londres*, lorsqu'on expédia par

Paris le Messager d'Etat, qui a porté à Madrid la Ratification de l'Acte signé le 6. par le Roi d'Espagne, pour l'exécution des Préliminaires.

V. Ce n'est plus à Cambrai que se tiendra le Congrès, mais à Soissons : Toutes les Puissances intéressées en sont convenuës, & le Roi l'a déclaré publiquement. Soissons est une Ville fort ancienne, autrefois le séjour des Rois de la première race, auxquels le Royaume de ce nom tomboit en partage, voisine de Compiègne, dont elle n'est éloignée que de sept lieues, avec laquelle elle communique par la Rivière d'Aine, & à 22. lieues de Paris : Elle est située dans un vallon fort agréable & fort fertile. Le Cardinal de Fleury fera, dit-on, l'ouverture de cette Assemblée, qui, à ce que l'on prétend, est fixée au commencement de Juin ; & Mr. Languet de Gergy, Evêque de cette Ville, est déjà parti pour aller faire préparer le Palais Episcopal qu'il a offert à Son Eminence. Les Ministres Plenipotentiaires d'Espagne qui sont ici, ont aussi envoyé leurs Domestiques pour y retenir des logemens ; & on assure que les conférences se tiendront dans la célèbre Abbaye de *St. Medard*, Ordre de *St. Benoît*, située aux portes de la Ville, dans l'endroit où étoit autrefois le Palais des Rois, la Maison de Ville se trouvant trop petite. Mr. Descoffes, premier Architecte du Roi, partit le 21. pour aller visiter les logemens nécessaires pour la tenue de l'Assemblée : On forme une Compagnie de 200. Invalides pour la Garde des portes ; & les 12. Compagnies des Gardes Françaises & Suisses qui viennent d'être habillées de neuf, monteront la Garde chez les Ambassadeurs. On a déjà réglé le prix des logemens : on taxera de même celui des denrées, & on va commencer à reparer les Chemins de cette Ville à Compiègne, où la Cour restera pendant

pendant une partie de la tenuë du Congrës. Depuis la dernière Convention signée le 6. au *Pardo*, il restoit encore quatre Articles a regler touchant l'échange des ordres respectifs de la *Grande-Bretagne* & de l'*Espagne*, pour l'exécution des Préliminaires. Deux de ces points ont été ajustés par les Ministres Plenipotenciaires qui se trouvent ici, entre autres celui des Limites de *Gibraltar*, qui resteront par provision sur le même pied qu'avant le Siege, jusqu'à ce que le Congrës en ait autrement décidé : on attend sur les deux autres la reponse des Cours interessées.

VI. Pendant les neuf jours que la Reine a gardé le lit, il y a eu tous les soirs Concert dans son Appartement. Le 21. qui étoit le Dimanche des Rameaux, le Roi accompagné des Princes du Sang, assista dans la Chapelle du Château aux devotions du jour ; la Reine entendit la Messe dans la Tribune ; & le Mercredi 24. L. M. entendirent l'Office des Tenebres, qui fut chanté par la Musique. Le Jeudi Saint le Roi entendit le Sermon de la Cene ; & après l'Absoute, qui fut faite par l'Evêque de *Sarepta*, Coadjuteur de l'Evêque de *Limoges*, S. M. lava les pieds à douze Pauvres, & les servit à table : Le Duc de Bourbon, comme Grand Maître de la Maison du Roi, à la tête des Maîtres d'Hôtel, précédoit le Service, dont les plats étoient portés par les Princes du Sang & les principaux Officiers de S. M., qui fit ensuite distribuer cinq Louïs d'or à chacun de ces Pauvres. L'après-midi la Reine assista pareillement au Sermon, prononcé par l'Abbé de Ciceri, son Prédicateur ordinaire : Après l'Absoute qui fut faite par le Cardinal de Fleury son Grand Aumônier, S. M. lava aussi les pieds à douze pauvres filles, & les servit à table ; Le Marquis de Villacerf, premier Maître d'Hôtel

de S. M., précédait le Service, dont les plats étoient portés par les Princesses du Sang & les Dames du Palais; & S. M. fit à ces pauvres filles une gratification considérable. Le 28. jour de Pâques, L. M. assistèrent au Service Divin dans la même Chapelle avec les ceremonies accoutumées. Le Roi a réglé le différend qui étoit survenu entre les Princesses du Sang & les Duchesses, au sujet du rang qu'elles doivent tenir au Cercle chez la Reine. La Reine Epouse du Roi *Stanislas* fut surprise dernièrement d'un violent vomissement à *Chambord*; mais cet accident n'a eu aucunes suites. Le Marechal de Tallard est à l'extrémité.

VII. Quelques mesures qu'ait prises la *France* en sa qualité de Médiatrice, pour assurer la pacification generale de l'*Europe*, il reste cependant quelques ombrages à dissiper du côté du *Nord*, & particulièrement de la *Russie*, qui, sous prétexte d'exercer ses Matelots, prepare une Flotte nombreuse qui sera prête à mettre en mer à la fin du Printems. Une difficulté qui est à régler au sujet du Duché de *Sleswich*, cause cette inquiétude. La *Russie* d'une part s'intéresse à ce que la restitution en soit faite au Duc d'*Holstein Gottorp*, comme faisant partie de son Patrimoine; & de l'autre, les Rois de *France* & de la *Grande-Bretagne*, en exécution de leurs Engagemens & Garantie, touchant ledit Duché, ayant promis au Roi de *Dannemarck*, qui en est actuellement en possession, d'employer toutes leurs forces pour maintenir la tranquillité dans le Cercle de la *Basse-Saxe*, cela fait craindre quelques nouvelles broüilleries dans le *Nord*; & c'est pour tâcher de les prévenir que les conditions suivantes ont été stipulées dans le dernier Traité conclu entre ces trois Puissances, sçavoir, la *France*, l'*Angleterre*, & le Roi de *Dannemarck*. Si cet objet devient

devient à la suite intéressant, ceci pourra servir d'avance à mettre le lecteur au fait.

Extrait des Conditions du dernier Traité conclu entre la France, l'Angleterre, & le Dannemarc, au sujet de la Garantie, du Duché de Sleswich à cette dernière Couronne.

Que S. M. Danoise aura sur pied une Armée de 24000. hommes, & un autre Corps de 6000. hommes pour soutenir les premiers, s'ils sont obligez de marcher à la défense du Duché de Sleswich : Que pour aider à subvenir aux frais que S. M. Danoise sera obligée de faire pour cela, le Roi de France lui fournira un Subside de 250. mille risdalers pendant quatre ans ; Que comme les Provinces Maritimes de Dannemarc demeureroient exposées à l'invasion, pendant que les Troupes Danoises seroient dans le Cercle de la Basse-Saxe, le Roi de la Grande-Bretagne, au premier avis des mouvemens de la Flotte Russe, enverra une forte Escadre pour couvrir les Côtes Danoises contre les descentes qu'on y voudroit faire ; Que quoique les Rois de la Grande-Bretagne & de France ne se soient engagez à aucun secours en faveur du Dannemarc, S. M. T. C. aura néanmoins toujours un Corps de 30. mille hommes, & S. M. Brit. un de 12. mille hommes * prêts à faire diversion pour la sûreté des Alliez dans l'Empire & dans le Nord ; & qu'en cas que les Russes ou autres, voulussent s'ouvrir par force un passage par les Terres du Roi de Prusse pour attaquer le Dannemarc, les deux Rois feront marcher leurs

Troupes

* C'est en exécution de cet Article, que le Landgrave de Hesse-Cassel tient sur pied un Corps de 12000. hommes, qui sont à la solde du Roi de la Grande-Bretagne.

*Troupes Confederées au secours de S. M. Prussienne ,
& ne cesseront d'agir offensivement , que tout le dan-
ger ne soit passé , & tout le dommage réparé.*

VIII. Le Roi fit le 29. une promotion d'Officiers Generaux de Marine, & disposa de plusieurs Benefices vacans, dont la liste est ci après. Les Srs. Duguay - Trouin , & Decourt, Chefs d'Escadre , ont été nommés Lieutenans Generaux: les Srs. de Grandpré, de Bonneville, le Chevalier de Broglio, le Comte de Chavagnac , & le Commandeur de Vattan, Capitaines de Vaisseaux, Chefs d'Escadre: le Chevalier de la Roche-Alart, Capitaine de Vaisseau , & Gouverneur de l'Isle de *St. Domingue*, & le Sieur de Roquefeuille , aussi Capitaine de Vaisseau, Chefs d'Escadre surnumeraires: le Marquis de Ste. Maure , Lieutenant General des Armées Navales , a été fait Grand Croix de l'Ordre Militaire de St. Louis: le Sr. de la Roche-Alart, Chef d'Escadre , Commandeur du même Ordre: le Comte de Bethune, Chef d'Escadre, a l'expectative de la même Dignité de Commandeur; & le Chevalier de Valencé a été fait Chef d'Escadre surnumeraire des Galeres. Les Benefices vacans étoient, l'Evêché de *Bayonne*, donné à l'Abbé de la Vicville, Doyen de l'Eglise Cathedrale de *Nantes*: celui de *Seez*, à l'Abbé Lallemand: la Suffragance de l'Archevêché de *Rheims*, à l'Abbé Robuste: l'Abbaye de *St. Vincent de Besançon*, Ordre de St. Benoit , à l'Evêque de *Lauzanne*: celle de *Pontrond*, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'*Angers*, à l'Evêque de *Belley*: celle des *Alleux*, Ordre de St. Benoît, Diocèse de *Poitiers*, à l'Evêque d'*Apt*: celle d'*Olivet*, Ordre de Cîteaux, Diocèse de *Bourges*, à l'Abbé de Polastron; & celle de *Nôtre-Dame de Champagne*, même Ordre, Diocèse du *Mans*, à l'Abbé de
Garenne

Garenné. Le Gouvernement de *Bergues* a été donné au Duc de *Levi*, Pair de *France*; & celui de *Mezieres*, dont ce Duc étoit pourvû, au Marquis de la *Morhe Houdancour*, Brigadier & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie. Le Sr. de *Vil-leneuve*, Lieutenant-General de la Senechaussée de *Marseille*, est nommé Ambassadeur à la *Porte*.

Le 27. le Roi quitta le détail qu'il avoit pris pour la mort de la Princesse de *Sultzbach*. Le 30. après-midi S. M. alla chasser dans le Bois de *Boulogne*, & soupa au Château de la *Muette*. On parle d'une grande Reforme dans la Cavalerie & l'Infanterie, qui s'étendra jusqu'à la Gendarmerie, en cas que le Congrès de *Soissons* se termine aussi heureusement qu'on a lieu de l'esperer.

IX. Le Reglement qui a été fait pour le Congrès, porte entr'autres, que pour éviter les dépenses superflûes, & les desordres qu'occasionne le trop grand nombre de Domestiques, chaque Plénipotentiaire n'aura que deux Gentilshommes, deux Pages & six Laquais. On apprend que tout est dans un grand mouvement à *Soissons*, & qu'il y arrive tous les jours des Officiers & Domestiques des Ambassadeurs, pour preparer les logemens de leurs Maîtres. Le premier Avril le Roi alla pour la premiere fois de cette année à *Ramboillet*, d'où Sa Maj. revint le 3. au soir: Ces voyages qui sont fixez à sept, avant le départ de la Cour pour *Fontainebleau*, & à quatre après son retour, se continueront regulierement suivant la liste qui en a été dressée; & dans l'intervalle le Roi ira à *Compiègne*. Le Duc de *Villeroi* est, dit-on, nommé pour remplacer au Conseil le Marechal de *Tallard* qui vient de mourir, & dont le Corps a été déposé dans l'Eglise des Religieuses de *Ste. Elizabeth*, où il a souhaité d'être inhumé.

X. *Paris*. Les Prévôt des Marchands & Echevins de cette Capitale, ont donné ordre de faire couvrir de menuiserie toute la façade de l'Hôtel de Ville, à l'exception des croisées des fenêtres; ce qui doit être achevé pour le tems des rejoüissances qui se feront à l'accouchement de la Reine. Les Commissaires nommez pour examiner les differends survenus dans l'Ordre de *Clugny*, en ont renvoyé la plus grande partie à la décision du Chapitre general de cette Congregation, qui est indiqué au College de cette Ville pour le 4. Juillet. On voit une grande Lettre imprimée de 12. Evêques de *France*, qui se sont declarez pour la cause de Mr. de *Senex*, contre le Concile d'*Ambrun*; elle est adressée au Roi, & les Prélats qui l'ont signée, sont, le Cardinal de Noailles, Archevêque de *Paris*, MM. de Tillaudet, Evêque de *Mâcon*; de Rezé, Evêque d'*Angoulême*; Colbert de Croissy, Evêque de *Montpellier*; de Vaubecourt, Evêque de *Montauban*; de Caylus, Evêque d'*Auxerre*; de Beaujeu, Evêque de *Castres*; de Caumartin, Evêque de *Blois*; de Tourouvres, Evêque de *Rhodes*; Bossuet, Evêque de *Troyes*; de Lorainne, Evêque de *Bayeux*; François, ancien Evêque de *Tournay*. Il se répand aussi une Lettre fort ample de M. l'Archevêque d'*Ambrun* à M. l'Evêque de *Senex*, en lui faisant part du Bref du Pape qui approuve le Concile: l'une & l'autre pourront trouver place dans le Journal du mois prochain, avec les remarques & reponses qui ont déjà été faites sur la Lettre des douze Evêques pour la défense de Mr. de *Senex*: toutes ces pieces sont fort intéressantes pour l'intelligence de cette affaire qui fait beaucoup de bruit. Mr. le Chancelier est guéri d'une loupe qu'il avoit au bas des reins, sans aucune operation, & sans garder le lit, mais seulement par des remedes topiques & extérieurs.

rieurs. L'Entrée publique de Mr. Van Hoey, Ambassadeur d'*Hollande*, est différée jusqu'au 20. Avril.

XI. La plupart des Ministres Plenipotentiaires ont déjà fait louer des logemens à *Soissons* : le Comte de Windisgratz, l'un des Plenipotentiaires, de l'Empereur, paye mille livres par mois pour une maison ; & le Cardinal de Fleury, qui logera dans le Palais Episcopal que l'Evêque de cette Ville fait meubler magnifiquement, a fait louer dans le voisinage une maison pour ses Domestiques & Equipages. On est actuellement occupé à faire un Reglement de Police, qui s'observera pendant la tenue du Congrès, & on prétend que tout sera réglé dans cette Assemblée, pour le mois d'Octobre. Le Comte de Rothembourg est attendu de *Madrid* ; & le Sr. Janel, son Secrétaire, y demeurera chargé des affaires de *France*, jusqu'à l'arrivée du Comte de Brancas, qui se dispose à partir au premier jour, pour aller remplir cette Ambassade. Le Lord Waldgrave qui étoit resté ici, chargé des affaires de la *Grande-Bretagne*, pendant l'absence de Mr. Walpole, part aussi pour la Cour de *Vienne*, où il va en qualité d'Ambassadeur de S. M. Britannique.

On équipe à *Brest* deux Fregates de 30. Canons chacune, pour la *Martinique* & *St. Domingue*. On a, dit-on, résolu d'exterminer cette année en *Amerique*, une Nation entiere de Sauvages nommez *Renards*, voisine des Colonies Françaises, parce qu'ils n'exécutent aucun des Traitez faits avec eux, & qu'ils font des irruptions continuelles sur les Sauvages, Alliez de la *France* & de l'*Angleterre*.

XII. *Lorraine*. Quoique ce que nous allons rapporter se soit passé l'année dernière, le fait n'en est pas moins intéressant. Le 8. Juillet, Madame la Marquise d'Haracour de Chambley ; Dame Comtesse & Sonjere de l'insigne Abbaye de *Remiremont*

mirivmont en *Lorraine*, ayant deſſein de faire revivre ſon nom qui va ſ'éteindre par ſon grand âge, & reſtant ſeule de cette illuſtre Maïſon, adopta pour ſon fils le Marquis du Châtelet ſon neveu à la mode de *Bretagne*, en lui donnant ſon Nom, ſes Armes, & ſes Biens qui ſont conſiderables. Cette Dame ne pouvoir faire un plus digne choix pour ſoutenir le luſtre & l'éclat de ſa Maïſon, le Marquis du Châtelet étant non ſeulement diſtingué par ſon rang, ſa naiſſance & ſon mérite perſonnell ; mais étant très-bien fait de ſa perſonne, jeune, d'un eſprit brillant & aiſé, gracieux, & d'une politeſſe achevée : Ce jeune Seigneur eſt Colonel Maître de Camp, Commandant le Regiment Royal-Allemand en France, à la tête duquel il ſeit avec beaucoup de diſtinction.

La Maïſon du Châtelet, de même que celle d'Haraucourt, ſont des quatre anciennes Chevaleries de *Lorraine*, qui étoient, d'Haraucourt, du Châtelet, Ligneville, & Lenoncourt ; & qui de tout tems ont été reſpectables & extrêmement diſtinguées dans cet Etat, puisqu'il conſte par des documens certains, que dés le deuxième ſiecle, les fils des Ducs de *Lorraine* épouſoient les filles de la Maïſon d'Haraucourt. Comme par la ſuite des tems ces grandes Familles ont formé entr'elles de frequentes alliances, & ſe trouvent à préſent comme fonduës les unes dans les autres, ce fut ce qui donna occaſion à S. A. R. de dire en preſence de toute ſa Cour, ayant aperçu pendant les derniers jours gras, le Marquis du Châtelet, à préſent Marquis d'Haraucourt, qui donnoit la main à la Marquiſe de Lenoncourt de la Maïſon de Ligneville : *Voilà ce qu'on n'a pas encore vû, ce ſont quatre Familles réünies en deux perſonnes.* Et cette penſée du Souverain fut autant applaudie, que la choſe étoit nouvelle.

XIII. On m'a détrompé sur ce qui se trouve dit dans le Journal de Mars dernier, page 210., Arr. de *Lorraine*, au sujet du Sr. Babaud de la Chauffade, qui est absolument faux. Je l'ay inseré dans ces Memoires sur la foi d'une Lettre qui m'a été adressée de *Luneville*, & signée d'*Abeller*, nom qui m'est inconnu. J'ay été surpris, je l'avouë; ce sera pour moi une leçon qui me rendra plus réservé à l'avenir, & on n'employera désormais que les nouvelles qui viendront de bonne main, & de personnes connues. Prévenu de la bonté, & de la générosité de S. A. R. je ne trouvois rien d'impossible dans cette aventure; mais ce qui m'avoit encore le plus engagé à l'insérer dans ces Journaux, étoit pour exciter par cet exemple les jeunes gens à se composer un extérieur honnête, gracieux & poli, qui est ce qui peut le plus contribuer à leur fortune & à leur avancement, particulièrement dans une Cour aussi brillante que celle-cy, & où on sçait si bien distinguer le vrai mérite. C'a été là mon unique vûë, au reste la nouvelle étoit de petite consequence, & j'étois plus que persuadé qu'il importoit peu de sçavoir, si le sieur Babaud de la Chauffade dançoit bien ou mal.

A R T I C L E V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

- I. **V**ienne. La Cour ne partira pour *Gratz* qu'après avoir été à *Laxembourg*. La santé de l'Imperatrice étoit encore fort languissante au commencement de Mars; mais on espere qu'elle sera

sera rétablie pour ce tems-la, & que S. M. sera en état de faire le voyage pour changer d'air & prendre les Bains. L'Imperatrice Douairiere a aussi été incommodée d'une fluxion, qui l'a obligé de garder la chambre. Le 25. Fevrier, fête de St. Mathias, l'Empereur fit la ceremonie de donner la Barette aux deux nouveaux Cardinaux Comtes de Colonitz, Archevêque de cette Ville, & de Sinzendorff, Evêque de *Javarin*; & deux jours après le Duc de Richelieu, Ambassadeur de *France*, prêta le serment pour l'Ordre du St. Esprit, dont le Roi son Maître l'a honoré, entre les mains du premier de ces Cardinaux, qui étoit muni des pleins-pouvoirs nécessaires pour cela. La ceremonie s'en fit en présence du Prince Eugene de Savoie, du Comte de Sinzendorff, Grand Chancelier de la Cour, & du Confesseur de S. M., & le nouveau Chevalier a depuis paru en public avec le Cordon bleu. Le 29. la Cour prit le deuil pour six semaines, pour la mort de la Princesse Elizabeth Anne de *Newbourg*, Epouse du Prince Hereditaire de *Sultzbach*. L'Empereur a acheté des Heritiers du feu Comte de Rabutin, pour la somme de 40. mille florins, la Palais dont le feu Czar lui avoit fait present à *Petersbourg*, & ce sera à l'avenir la Residence ordinaire des Ministres de S. M. I. à la Cour de *Russie*. Le Prince de Bevetn qui est ici, a eu Audience de L. M. Son Altesse va faire un tour dans son Gouvernement de *Comorre*, après quoi elle reviendra en cette Ville faire un sejour de quelques mois.

II. Rien ne paroïssoit plus arrêter le départ des Ministres Plenipotentiaires de S. M. pour le Congrès, que la Ratification des Préliminaires du Roi d'*Espagne* que l'on attendoit de jour à autre. Les Comtes de Sinzendorff & de *Windisgratz*, pressent leurs

leurs préparatifs pour paroître à cette Assemblée, & le premier fait faire entr'autres un Service de Vaiselle d'argent des plus magnifique. Le Baron de Benterieder, troisième Plenipotentiaire de S. M., qui est actuellement à la Cour de *France*, a envoyé ordre au reste de ses Domestiques & Equipages de partir pour *Paris*. Le Duc de Bournonville, Ambassadeur d'*Espagne*, & le Comte de Tarouca Ambassadeur de *Portugal*, se disposent à s'y rendre incessamment; & L. Ex. ont déjà fait partir des Domestiques, pour aller retenir des logements dans le lieu où se tiendra le Congrès. Le Prince Eugene de *Savoie* a envoyé à *Berlin* plusieurs Chevaux de Selle dont il fait présent au Roi de *Prusse*. On parle d'un voyage de S. A. S. sur les frontieres, pour visiter les fortifications de *Belgrade*, & les faire promptement achever: les Turcs, suivant les avis qu'on a reçus, assemblans un Corps de Troupes en *Servie*, & aux environs de *Widin* & de *Wihaz*; & c'est la raison pour laquelle on a, dit-on, resolu de lever encore plusieurs Regimens de Cavalerie & d'Infanterie. Le Comte de Seckendorff n'attend que ses dernieres Instructions pour retourner à la Cour de *Prusse*. L'Infant Dom Emanuel de *Portugal*, revient, à ce que l'on assure, faire sa Résidence à *Lintz*.

III. On tira le 5. la cinquante-cinquième classe de la Lotterie de cette Ville, & ce fut un Banquier de *Breslau* nommé *Rudolphe*, qui gagna le gros lot de 30. mille florins, outre un autre de dix mille. Il n'y a pas eu de dividend pour les interessés depuis l'année 1723., & la Compagnie ayant été obligée de faire de grandes dépenses, pour l'établissement des Manufactures, il n'a pas été possible d'en declarer aucun depuis ce tems-là. L'Empereur a ôté à cette Compagnie le soin des Ateliers qu'elle devoit pourvoir, pour la constru-

tion des Vaisseaux ; & en a chargé le Chancelier Aulique, & le Marquis de Berlas. L'intention de S. M. Imp. dans le voyage qu'Elle a resolu de faire, est de mettre le Commerce sur un bon pied, & de prendre de justes mesures pour la sùreté de la Navigation. Les États de *Hongrie* fourniront, dit-on, pour cet effet 400. mille florins, lorsqu'ils seront assemblés à *Presbourg*, où S. M. se rendra avant d'aller à *Gratz*. Les Vins & les Huiles d'*Italie* qu'on étoit obligé de faire venir par la voye de *Saltzbourg*, viendront desormais à beaucoup moins de frais, & à droiture par *Fiume* & *Trieste*, & de là par *Gratz*, pour être conduits plus loin ; & la Chancellerie Imperiale délivrera aux Entrepreneurs les Passeports necessaires *gratis*. L'Empereur avoit resolu de faire une grande chasse, mais elle a été remise à une autre fois, à cause de l'indisposition de l'Imperatrice : cependant l'enflure qu'Elle avoit aux pieds, commençoit le 10. à se dissiper ; & le Cardinal, Archevêque de cette Ville avoit ordonné des prieres publiques, & des Processions pour le rétablissement de la Santé de S. M. Le 9. l'Empereur accompagné du Prince Hereditaire de *Lorraine*, alla à *Simringen*, faire l'épreuve des Faucons qui doivent servir à *Laxembourg* à la chasse du Heron.

IV. On est ici tout occupé des dévotions du Carême. Il y a tous les soirs dans la Chambre de l'Imperatrice un petit Cercle de Dames, pour lui tenir compagnie ; & on a fait venir de *Hall* un Medecin celebre, pour le consulter sur la maladie de S. M. Le 12. il se tint chez le Prince Eugene de Savoye une conference qui dura trois heures ; & ce fut, dit on, au sujet du voyage de *Gratz* dont on continuë les préparatifs. Le 13. le Duc de Bournonville, Ambassadeur d'*Espagne*,

gne, donna dans son Hôtel un grand & magnifique repas aux Ministres de S. M., aux principaux Ministres étrangers, & aux Dames leurs Epouses, à l'occasion du double Mariage du Prince des *Asturies* avec l'Infant de *Portugal*, & de l'Infante d'*Espagne* avec le Prince de *Brezil*; & le soir il y eut Bal & Serenade. Comme S. M. Imp. a laissé à la Cour de *France* le choix du lieu où s'assemblera le Congrès, ce ne sera plus à *Cambrai*, comme nous l'avons dit à l'Article de *France*, mais à *Soissons*; & l'argent nécessaire pour la dépense de cette Ambassade, a déjà été remis au Comte de *Sinzenдорff*, Grand Chancelier de la Cour. Le Comte de *Waldstein* va en qualité de Ministre Imperial à *Dresde*. Le General Comte de *Fleming* vient ici avec le même caractère de la part du Roi de *Pologne*; & le Comte de *Kinski*, Grand Chancelier de *Boheme*, a été nommé Commissaire de l'Empereur à la prochaine Diette de *Presbourg*, qui doit s'assembler au mois de Mai. Les Etats Hereditaires ont accordé au Comte de *Sinzenдорff* un don gratuit de cent mille florins pour son Ambassade au Congrès. Le Lord *Waldgrave*, Ambassadeur du Roi de la *Grande Bretagne*, qui est à *Paris*, arrivera ici incessamment, pour signer au nom de S. M. Britannique la Ratification des Préliminaires; & on assure que le Comte de *Königseck*, Ambassadeur de S. M. Imp. à *Madrid*, ne prendra possession de la charge de Vice Président du Conseil de Guerre, qu'après qu'il aura exercé pendant trois ans celle de Viceroi de *Naples*. On attend une Ambassade solennelle de la part du Duc d'*Holstein Gottorp*, qui sera remplie par le Comte de *Bassewitz*, premier Ministre de S. A. R. On travaille, dit-on, à une déduction de plus de 200. feüilles, qui sera imprimée, pour

justifier les droits de ce Prince au Duché de *Sleswich* ; & cette pièce sera distribuée à la Cour Imperiale, dès que le Comte de *Bassewitz* aura eu sa premiere Audience de S. M. Le 16. toute la Cour assista en grand deuil aux Obseques de la feue Princeesse de *Sultzbach*, qui se firent dans l'Eglise des Augustins, où l'on avoit élevé un magnifique Mausolée.

V. L'Empereur a fait inviter tous les Ministres Etrangers au voyage de *Gratz*. L'Imperatrice qui commençoit à se mieux porter le 20., & qui paroissoit hors de danger, y pourra, dit-on, accompagner S. M. ; & on a déjà fait partir des Commissaires & Ingenieurs pour faire reparer les chemins. Quoique l'Empereur ne compte pas de faire un long sejour en *Stirie*, les Chancelleries & le Conseil des *Pais-Bas* ont ordre de se tenir prêts à suivre la Cour ; & on assure que l'Archiduchesse aînée sera du voyage, mais que les deux plus jeunes, & les Archiduchesses *Leopoldines* resteront à la *Favorite*. Le Marquis *Pignatelli*, nouveau Capitaine des Archers, doit détacher de ce Corps le nombre de Troupes necessaires pour la Garde de L. M. On leur donnera des Chevaux égaux & des Epées d'argent uniformes ; & on a déjà dressé deux listes, l'une pour la suite de l'Empereur, en cas qu'il y aille seul, & l'autre pour celle de l'Imperatrice, si Elle est en état de faire le voyage. On a publié ici un nouveau projet pour supprimer la Garde Bourgeoise de cette Ville, en formant trois nouvelles Compagnies que l'on incorporera dans le Regiment Imperial ; & comme la Bourgeoise doit contribuer à cet établissement, elle est convenüe de donner, non seulement la subsistance, mais aussi la paye double à ce nouveau Regiment. Quatre Compagnies de Grenadiers monteront de
soit

formais la Garde au Palais Imperial ; le reste des Troupes occupera les portes, & les principaux postes de la Ville ; & on construit actuellement un Corps de Carzernes à l'Arsenal, pour que la nouvelle Ganison soit plus à portée de faire son service. Le Comte de Sinzendorff, Ministre de *Bohême* à la Diette de *Ratisbonne*, est nommé Envoyé Extraordinaire de S. M. à *La Haye*, à la place du Comte de Kônigseck Erps, qui va relever à *Madrid* le Comte de Kônigseck son oncle ; & il sera, dit-on, remplacé à *Ratisbonne* par le Comte de Harrach, Ambassadeur de S. M. Imp. à *Turin*.

VI. L'affaire d'*Oostfrije* ne finit pas, mais on espere toujours qu'elle s'accommodera par l'entremise de S. M. Prussienne & des Etats Generaux des *Provinces Unies*. Le Baron de Butsch, Conseiller Intime de l'Electeur Palatin, arriva dernièrement ici avec des Commissions concernant la succession de *Bergues* & de *Quilliers* ; & ce Ministre est aussi chargé de faire voir en détail, que tous les griefs de Religion dans le *Palatinat* ont été redressez, afin d'éviter que cette matiere ne soit portée au Congrès. Le General Comte de Seckendorff a déjà pris congé de S. M. ; & la Commission dont il est chargé pour *Berlin*, est, à ce que l'on prétend, de remettre au Roi de *Prusse*, le Traité de Commerce conclu entre les deux Cours, & ratifié par S. M. I. avec promesse que les procès de S. M. Prussienne pendans au Conseil Aulique, seront revûs incessamment, & terminés par une décision juste & raisonnable. La Maison Electorale de *Brunswick Lunebourg* a fait des representations audir Conseil touchant l'investiture de ses Etats. & on attend pour cela le retour du Baron de Holdenberg son Ministre en cette Cour. On apprend de *Constanti-*

nople que le Grand Seigneur a accordé la liberté à cent Esclaves Chrétiens, avec tous les secours nécessaires pour retourner chez eux, en considération de la grace que S. M. Imp. a accordée ici à un Turc qui avoit mérité la mort. On assure toujours que la *Porte* n'a aucun dessein de rompre avec cette Cour; cependant on ne laisse pas de prendre toutes les précautions imaginables, pour n'être pas prévenu, en cas d'une rupture imprévûe, & on a envoyé des ordres très-précis au Commandant General en *Transilvanie*, de mettre toutes les Forteresses en état de défense, & d'observer de près les mouvemens des Turs.

VII. Les Medecins ayant changé leur methode de traiter l'Imperatrice, leurs nouveaux remedes avoient produit un si bon effet, qu'on esperoit que S. M. pourroit bientôt paroître en public. Le 25. jour du Jeudi Saint, l'Empereur reçut la Communion des mains du Nonce du Pape, & lava les pieds à douze pauvres vieillards, que S. M. fit ensuite servir à table. L'Imperatrice n'étant pas encore en état de faire la même fonction, en remit le soin à l'Archiduchesse *Marie-Magdeleine*, qui lava aussi les pieds à douze pauvres femmes. Le 27. le Secretaire du Comte de Kônigseck arriva de *Madrid* en 18. jours, ayant pris sa route par la *France*, chargé de la Ratification des Préliminaires du Roi d'*Espagne*, & des derniers Actes signés au *Pardo* le 6.; & dès qu'il fut arrivé à la Cour, on manda le grand Chancelier Comte de Sinzendorff. Ce Ministre eut l'honneur de conferer long-tems seul avec l'Empereur sur les dépêches qui étoient arrivées d'*Espagne*; & le 29. S. Ex. eut une longue conference, avec les autres Ministres, après laquelle on apprit qu'elle avoit ordté de faire passer dans dix ou douze

douze jours ses Domestiques & Equipages pour soiffons. Dans un paquet particulier, apporté de *Madrid* par le même Courier, & adressé au Duc de Bournonville, Ambassadeur de cette Couronne, il se trouva entr'autres un Contr'ordre pour la levée de 3000. hommes qui devoit se faire dans l'*Empire*, pour le service du Roi d'*Espagne*. On assure que le Duc de Richelieu, Ambassadeur de *France*, retournera dans peu à *Paris*, S. Ex. ayant déjà vendu sa vaisselle d'argent au Prince de *Lichtenstein*, à l'exception d'un petit Service de table. Le 30. Le Baron de *Craffau*, nouvel Envoyé de *Suede*, arriva ici. On parle d'un nouvel Impôt d'un florin par aune sur les draps d'*Angleterre*, pour favoriser le debit des Manufactures du Pays. Le Regiment de Cuirassiers du Prince *Emanuel* de *Sarvoie*, se tient prêt à marcher à *Presbourg*, où la Diette de *Hongrie* doit s'assembler, & à laquelle l'Empereur se propose d'assister en personne.

VIII. *Saxe. Dresde*. Les Etats de cet Electorat sont toujours assemblés, & pendant qu'ils continuent leurs délibérations, le Roi est allé faire un tour à *Moritzbourg*. Le 15. Mars on n'y avoit encore pris aucune resolution sur le Memoire qui leur a été remis de la part de S. M.; on avoit seulement accordé le don gratuit ordinaire, & on travailloit aux moyens de le lever. Le 14. le Prince *Joseph Auguste* mourut ici de la petite verolle âgé de 7. ans & 5. mois. L'autre Prince qui est le seul qui reste, & qui n'est âgé que de 5. ans, est aussi attaqué de la même maladie; & si quelque chose est capable de consoler cette Cour, c'est la grossesse de la Princesse Electorale, qui avance heureusement. Le Comte de *Hoyms*, Ambassadeur, de S. M. à la Cour de *Franca*, est revenu de *Paris*. Le 29. le General Comte de

Flemming partit pour *Vienne* avec Madame son Epouse & deux Secretaires; & le Comte de *Wratislaw*, Ambassadeur de S. M. Imp. à la Cour de *Russie*, après avoir fait quelque séjour à *Dresde*, a continué son voyage, pour se rendre à *Petersbourg*. On voit ici une Convention imprimée signée le 28. Janvier entre les deux Rois de *Pologne* & de *Prusse*, pour l'avancement du Commerce entre les deux Etats, & le libre passage des effets appartenans à l'un ou à l'autre. Le Roi ayant résolu d'avoir sur pied un Corps de 36. mille hommes de Troupes réglées, on travaille avec chaleur aux nouvelles levées dans toute l'étendue de cet Electorat.

IX. *Prusse. Berlin*. Il se formera vers le milieu d'Avril un Camp aux environs de cette Ville de 16. à 18. mille hommes, qui sera commandé par le Prince Royal en personne. On meuble de neuf les Apartemens du Château, & on fait à *Charlottenbourg* & dans les autres maisons Royales, des préparatifs extraordinaires pour la reception du Roi & du Prince Royal de *Pologne*, qui sont attendus pour le commencement de Mai. Pendant le séjour que fera ici S. M. Polonoise & le Prince son fils, tous les Conseillers Privés d'Etat, excepté le Baron d'Ilgen, à cause de son grand âge, seront obligés de tenir matin & soir une table de douze couverts chacun; les autres Conseillers Privés n'en auront qu'une de 8.; & les Courtisans ont ordre de se pourvoir de riches habits garnis d'or & d'argent, chacun selon son rang; mais ils ne pourront porter des Etoffes & galons que de la Fabrique du Pays, sans changer rien à la mode qui est établie ici pour toujours.

X. *Cassel*. Le Prince Guillaume de *Hesse-Cassel* a été très-dangereusement malade, mais il étoit
beaucoup

beaucoup mieux au commencement d'Avril, & on le disoit hors de danger: Sa maladie étoit un abcès caulé par une chute qu'il avoit faite à la chasse, & qui avoit été negligée. S. A. S. va prendre les eaux de *Seltzer*, auxquelles on joindra le lait d'ânesse.

XI. *Franfort*. L'Electeur de *Mayence* arriva en cette Ville le premier d'Avril, pour se trouver à l'ouverture de la Foire. S. A. S. E. y fut suivie le 8. par l'Electeur de *Cologne*, qui arriva de *Munich*, & le 9. par l'Electeur de *Baviere*, qui étoit accompagné du Duc Ferdinand son Frere. Le Prince Hereditaire de *Sultzbach* s'y est aussi rendu de *Manheim*, & doit retourner ensuite avec tous ces Princes à la Cour Palatine, ou L. A. S. ont été invitées par l'Electeur Palatin, & où l'Electeur de *Treves* se trouvera en même-tems. On a renouvelé à *Cologne* & à *Dusseldorff* l'Ordonnance qui défend aux Ecclesiastiques d'acquérir des Biens en fond de terre. On doit congédier 20. hommes par Compagnie de l'Infanterie de *Munster*.

XII. *Ratisbonne*. Le Duc de Mecklembourg persistant toujours à ne pas vouloir se soumettre à la Commission Imp., on s'attend de voir au premier jour émaner de la Cour Imperiale une Commission perpetuelle d'administration, en faveur du Duc Louis Chrétien son frere. C'est, sans doute, pour détourner l'effet de cette menace, que S. A. S. a fait insinuer à la Diette un nouveau Rescrit datté du 13. du mois de Mars, contenant les quatre griefs suivans.

1. *Que le Duc son frere, après la mort de la Duchesse de Strelitz, a entrepris de nommer de sa propre autorité à l'Abbaye vacante de Rhun, & qu'en ayant pourvu la Princesse sa fille, il l'y a fait conduire & escorter par les Troupes de Lunebourg,*

bourg, ce qui est une intrusion contraire aux Traitez de Westphalie.

2. Qu'il courroit un bruit, qui s'augmentoît tous les jours, que faite par lui de se soumettre à tous les Decrets du Conseil Aulique, il étoit menacé de voir établir une Commission Imperiale dans ses Etats.

3. Que ceux de Lunebourg, contre le Droit Royal qui appartient au Duc seul, avoit publié dans son Duché de Schwerin un Edit de Contribution, auquel ils avoient même forcé la Ville de Buzois de se soumettre, quoiqu'elle fût déjà endettée de plusieurs mille florins.

4. Qu'ils avoient fait des dégâts si considérables dans le Village de Dobran, qu'en un seul jour ils avoient fait abatre plus de 500. Arbres dans la Forêt. D'où il conclud que tout cela ne s'étant fait que pour ruiner son Duché de fond en comble, il seroit non seulement contre les Loix fondamentales de l'Empire, mais même contre toutes sortes de raisons, de ne pas faire à ses plaintes la juste attention qu'elles méritent, pour prévenir cette ruine totale &c.

Le Baron de Plettenberg, Ministre Electoral de Cologne à la Diette, s'est fait legitimer par *interim* en la même qualité, pour l'Electorat de Treves. La Diette doit reprendre le 7. Avril le cours de ses délibérations.

A R T I C L E VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE, & dans le NORD, depuis le mois dernier.

I. Pologne. Varsovie. Les Senateurs continuent ici leurs Scéances pour faire executer les

Résolutions de la dernière Diète. Comme plusieurs Seigneurs paroissent peu disposés à se trouver à celle qui doit se rassembler pendant le cours de cette année, S. M. leur a fait écrire à ce sujet, & on attend là-dessus leurs résolutions. On apprend de *Czeristochow* qu'un grand nombre de Palatins & de Starostes s'étant rendus dans cette Abbaye, y ont conféré entr'eux sur des affaires de très-grande importance, qui doivent être portées & discutées à la prochaine Diète, mais le lieu où se tiendra cette assemblée, est encore fort incertain. Le Senat est d'avis qu'il seroit plus avantageux qu'elle se tint à *Grodno*, où on sera plus maître de la petite Noblesse qu'à *Varsovie*, où la Cour pourroit échoüer dans ses prétentions; & le Grand Chancelier a été chargé de faire là-dessus des Remontrances au Roi au nom du Primat du Royaume; outre qu'on ne peut changer l'alternative de la tenuë de la Diète, sans en conférer avec les Grands de *Lithuanie*. Le Notaire de la Couronne est allé à *Dresde*, pour y dresser les Actes de quelques Conventions minutées avec le Roi de *Prusse*, pendant son séjour en *Saxe*; & S. M. Prussienne a déjà fait inviter tous les Seigneurs *Polonois* qui sont en cette Ville, à aller prendre part aux divertissemens qu'Elle fait préparer à *Berlin*, pour la réception du Roi & du Prince Royal de *Pologne*, qui y sont attendus pour le commencement de Mai. Les Grands Generaux de la Couronne & du Duché de *Lithuanie*, ont fait avancer leurs Troupes sur les frontières, pour contenir les *Tartares* qui se remuent, & les empêcher de faire des irruptions dans ce Royaume. L'Armée *Russienne* que commande le General *Wiesbach* en *Ukraine*, & qui doit être augmentée jusqu'à 120. mille hommes, a passé le *Dnieper*, & s'est venuë poster du côté de
Kamiewi,

Kaniéwi, sans que l'on puisse pénétrer quel est son dessein. Tous ces mouvemens, tant de la part des *Tartares* que des *Russiens*, causent ici beaucoup d'ombrages.

II. *Suede*. Toutes les Puissances voisines continuans d'armer par Mer & par Terre, on a résolu ici d'augmenter de 6000. hommes d'Infanterie, & de 6000. de Cavalerie, les Troupes de Terre, qui consistent déjà en 36. mille hommes. On parle aussi d'augmenter les forces Maritimes, pour maintenir la tranquillité dans le *Nord*, qui ne paroît pas bien assurée, par les grands Armemens que fait la *Russie*. Le Roi est revenu d'*Upsal* beaucoup plutôt qu'on ne l'attendoit; & l'affiduité de S. M. depuis son retour, à assister aux délibérations du Senat, fait juger qu'il y a quelque affaire importante sur le Tapis. Le Comte de *Casteja* nouvel Ambassadeur de *France*, arriva à *Stockholm* au commencement de Mars pour remplacer le Comte de *Branca-Ceres*; & S. Ex. a reçu une remise de 200. mille livres pour payer à compte des Subsidés qui sont dûs à cette Couronne. Le Baron de *Craffau* est parti pour aller résider à la Cour de *Vienne*. Le Comte de *Gallowin* Ministre de *Russie*, est rappelé

III. *Danmemarc*. On se promet que la nouvelle Compagnie qui vient de se former à *Altena*, aura un heureux succès; le Roi paroissant résolu de la maintenir; & c'est Mr. *Nitsen*, homme très-experimenté, & ci-devant Gouverneur de *Tranquebar*, qui en sera le Directeur General. On s'efforce de persuader que cet établissement n'est pas un nouveau Commerce, & qu'ainsi il ne fera tort à aucune Puissance Etrangere, que ce n'est qu'un nouveau Comptoir dépendant de celui établi à *Copenhague* depuis l'an 1612. | & qu'on

ne doit le regarder que comme une continuation de la même entreprise. L'Octroi accordé par S. M. à cette Compagnie, est publié, & contient neuf Articles; en voici la substance.

Les Directeurs de la Compagnie des *Indes* établie à *Copenhague* depuis l'année 1616. font sçavoir, que les Intereffez en ladite Compagnie ayant trouvé bon d'en augmenter le fond par de nouvelles Souscriptions, pour pousser d'aurant plus le Commerce déjà octroyé par S. M. sur les Côtes & Places de *Coromandel*, de *Bengale*, & de la *Chine*, ils ont resolu de faire sçavoir les conditions auxquelles il peut être permis à un chacun de prendre part à ce Commerce.

1. Les Vaisseaux qu'on enverra aux *Indes*, seront équippez, non seulement à *Copenhague*, mais aussi en d'autres Villes & Ports de S. M., & ils reviendront dans les mêmes Ports.

2. Entre les nouveaux Intereffez, il sera choisi deux, trois, ou un plus grand nombre de personnes capables d'avoir la direction de cette Compagnie.

3. Les nouveaux Intereffez jouiront de tous les privileges & libertez accordez par les Octrois precedens, entr'autres, que tous les Vaisseaux & Effets, tant en general qu'en particulier, & les Capitaux fournis par des Etrangers, sans distinction, seront en tout tems & en tous lieux, en Guerre comme en Paix, exemts de toutes charges, arrêts & confiscations, comme S. M. l'a promis par ses Octrois, tant pour Elle que pour ses Successeurs.

4. Les nouvelles sommes pour lesquelles on aura souscrit, seront payées en Argent de banque ou Argent courant, avec vingt pour cent d'agio; les deniers des Souscrivans étrangers, seront in-

scriits

scrits dans la Banque de *Hambourg* pour le compte de la Compagnie , sur le pié que les Administrateurs de la Compagnie d'*Altena* le feront sçavoir , & ils recevront contre ces deniers des Obligations ou des Billers d'Actions.

5. Chaque Action fera de 1000. ou de 500. Risdales , argent de banque , desquelles on fournira premierement vingt pour cent.

6. Chaque Intereffé fera libre de transporter ses Actions à d'autres , moyennant un petit benefice pour la Compagnie , & pour les Pauvres ; On ne pourra pas transporter moins d'une demie Action de 500. Risdales.

7. Pour la commodité des Etrangers , les Souscriptions se pourront faire à *Altena* , aussi-bien qu'à *Copenhague*.

8. On pourra avoir tant au Comptoir , qu'à *Christian. Haven* , & à *Altena* , de plus amples informations sur les Privileges Royaux dont la Compagnie jouit depuis plus de 112. ans , particulièrement par raport aux exemptions des Doüanes , & à la qualité des Marchandises.

9. On communiquera aux Intereffez les autres conditions pour la sûreté de leur Argent , & le profit qu'il y a à esperer ; & après que la Soucription sera faite , les Intereffez feront à la pluralité des voix les Reglemens nécessaires pour la Direction de cette Compagnie.

Les Souscriptions résolües pour augmenter le fond de ladite Compagnie , commenceront le 24. Mars ; l'augmentation du fond fera de 2250. Actions entieres , chacune de 1000. Risdales en especes , ou le double en demies Actions de 500. Risdales chacune , dont le payement de 20. pour cent se fera d'abord après la Soucription ; & si on a besoin dans la suite d'un autre fournissement ,

on en avertira les Intereffez trois ou quatre mois d'avance.

IV. *Moscow.* Le Czar fit le 15. Fevrier son Entrée publique en cette Ville avec une magnificence extraordinaire. Le Cortege de ce jeune Monarque étoit de plus de vingt mille personnes, y compris la Soldatesque, & on tira du Château 200. coups de Canon à son arrivée. Voici l'ordre de la marche.

1. Un détachement de Grenadiers à Cheval.
2. Vingt-cinq Carosses de Seigneurs *Russiens*, à six Chevaux chacun.
3. Sept Carosses Imperiaux à six Chevaux chacun; les quatre premiers étoit vuides, & dans les trois autres étoient les Gentils-hommes de la Chambre.
4. Vingt-quatre Chevaux de main magnifiquement harnachez.
5. Les Officiers de la Maison Imperiale à Cheval.
6. Douze Colonels à cheval.
7. La Compagnie des Chevaliers Gardes, consistans en soixante hommes.
8. Les Pages de l'Empereur.
9. Les Maîtres d'Hôtel tous à Cheval.
10. Le Clergé & les Prélats en habits Pontificaux, & au milieu d'eux l'Archevêque de *Novogrod*, comme Primat de *Russie*, tous à Cheval.
11. L'Empereur dans un Carosse à huit Chevaux couverts de peaux de Leopards, ayant à son côté le Baron d'Osternan, Vice Chancelier; aux deux Portieres marchoient à Cheval, le General & Grand Ecuyer *Jagozinski*, & le General *Soltikoff*, Lieutenant-Colonel des Gardes.
12. Le Grand Amiral *Apraxim*.
13. Le Grand Chancelier Comte de *Golofkin*.
14. Le Prince *Demetrius Galitzin*.
15. Le Welt-Maréchal *Galitzin*.
16. Le Prince *Lerkaski*.
17. Le General *Gunther*, chacun dans un Carosse.
18. La marche étoit fermée par un autre Détachement de Grenadiers à Cheval. L'affluence du peuple étoit si grande qu'on pouvoit à peine passer dans les rues.

Le Czar alla d'abord a l'Eglise pour y faire sa priere, après quoi étant remonté en Carosse, il se rendit au Château, où il reçut les complimens de la Noblesse & de tous les Corps de l'Etat. Le premier soin de S. M. le lendemain de son arrivée, fut d'aller rendre visite avec la Princesse *Nathalie* sa sœur, à la Princesse *Ottokesa* son Ayeule, dans le Monastere où elle est enfermée depuis trente ans, & qui doit en sortir pour venir occuper un Appartement qui lui est destiné dans le Château de *Kremmelin*, pendant le séjour que fera le Czar en cette Ville. S. M. lui a assigné une pension de 160. mille Roubles, & cette Princesse viendra faire sa Residence à *Petersbourg*, dès que la Cour y sera retournée.

V. Le 7. Mars le Couronnement de l'Empereur se fit en cette Ville avec une pompe & une magnificence toute extraordinaire. La relation n'en est pas encore publique, mais les mêmes Cérémonies y ont, dit-on, été observées qu'à celui de l'Empereur *Pierre le Grand*. Tous les Ambassadeurs y assisterent, & le 8. ils eurent l'honneur de complimenter S. M. à cette occasion. On a aussi expédié des ordres à tous les Ministres *Russiens*, dans les Cours étrangères, de célébrer par des Rejoüissances publiques cette auguste Cérémonie, & les fonds nécessaires pour en faire la dépense, leur ont été envoyez. S. M. fit ce jour-là une nombreuse promotion d'Officiers Generaux, entr'autres le Prince *Vastli-Wladimirlitz Dolgoruki*, & le Prince *Jean-Jurgowitz Trubetzkoy*, ont été faits *Welt-Maréchaux Generaux*; & Mr. *Munich* General en Chef, a été élevé à la dignité de Comte. S. M. se montre tous les jours en public, pour satisfaire à l'empressement de ses Sujets, & sa clémence a particulièrement paru dans l'Ordre
qui

qui fut executé le jour du Couronnement, de mettre en liberté tous les Prisonniers, excepté les Criminels d'Etat qui sont exilés en *Siberie*, & qui n'ont eu nulle part à cette grace.

VI. On s'aperçoit que le jeune Monarque se déplaît en cette Capitale : il est certain que le séjour de S. M. en cette Ville, ne sera pas long, & qu'Elle retournera à *Petersbourg*, dès que les affaires qui peuvent l'arrêter, seront expédiées. La faveur du Baron d'Osterman Vice-Chancelier, est plus grande que jamais, & le Czar le comble tous les jours de bienfaits; mais ce Seigneur content de sa fortune, éloigne, dit-on, de lui, autant qu'il est possible les graces & les nouvelles dignitez que S. M. veut lui prodiguer, & soit modestie ou politique, il a seulement accepté un Adjoint pour le soulager dans les penibles fonctions du Ministère. Pour ce qui est du disgracié Prince de *Menzikoff*, il est encore en *Siberie*; on continue à faire d'exactes recherches pour découvrir où il a fait passer les grosses sommes dont il a eu le maniemment, & ses Secretaires ayant été interrogez, ont répondu que leur Maitre ayant ménagé lui-même ces correspondances secretes, il leur étoit impossible de donner là-dessus aucun éclaircissement. On a depuis dressé un Interrogatoire de 80. Articles sur lequel il a refusé de repondre: on lui a signifié un nouvel ordre du Czar de le faire; & s'il persiste à ne vouloir pas obéir, il y fera, dit-on, contraint par la peine du *Knout*, qui est la Bastonnade sur plante des pieds. La maladie dont cet infortuné Seigneur est actuellement attaqué, ne provient que de la douleur & de la mélancolie dont il est accablé. Son Epouse & sa Famille dont il est séparé, font leur séjour à *Oranjenbourg*, où ils ont la liberté de se promener aux environs du *Châ-*

tean ; sous une Garde de 120. hommes.

VII. Toute l'attention de cette Cour se porte entièrement du côté de la *Perse* , où S. M. paroît résoluë d'employer ses principales Forces , pour conserver ses Conquêtes sur la Mer *Caspienne* , & s'opposer aux desseins que les *Turcs* & les *Persans* pourroient former de les lui enlever ; & il se tient là-dessus de fréquens Conseils, auxquels S. M. assiste régulièrement. Le Prince Galitzin est en chemin pour aller prendre le Commandement general des Troupes qui sont en ce Pais , & qui consiste en 84. mille hommes , non compris celles qui sont en marche pour s'y rendre. On a envoyé ordre à *Petersbourg* de faire partir pour *Astracan* une Compagnie de 120. Bombardiers ; & on prepare à *Olonitz* près de 400. Pieces de Canon pour les y transporter. Les derniers avis qu'on reçoit de ce Pays, portent que les *Persans* avoient déjà pris poste près de *Derbent* , mais que les *Turcs* n'avoient fait encore aucune démarche pour les joindre ; qu'un Envoyé du jeune *Sophi de Perse* , qui s'est retiré chez le *Mogol* , étoit en chemin pour se rendre en cette Cour , & qu'il étoit chargé de proposer à S. M. Cz. une Alliance deffensive & offensive contre l'Usurpateur *Eschereff* , à des conditions très-avantageuses.

VIII. *Petersbourg*. Les negociations du Duc de *Liria*, Ambassadeur d'*Espagne* en cette Cour, roulent sur un Traité de Commerce, dont on se promet ici de très-grands avantages ; & le Baron de *Schaffiouroff*, qui a la Surintendance generale de la Marine , fait équiper à *Archangel* plusieurs Bâtimens qui seront en état de partir pour le Printems prochain , pour les Côtes de *Franca* & d'*Espagne*. La Cour fera de retour en cette Ville au plûtard pour le mois de Juin , S. M. , à ce que l'on apprend,

ne se plaissant pas à *Moscow*. On a reçu ordre de préparer un Appartement pour la Czarine Ottokefa, Ayeule du Czar, qui viendra faire ici sa résidence: On fait aussi de grands préparatifs pour les réjouissances publiques, à l'occasion du Couronnement de S. M., dont la cérémonie se fit le 7. à *Moscow*; & les mêmes ordres ont été envoyés dans toutes les Villes & Provinces de ce vaste Empire. Le 14. le General Munnich ayant appris que S. M. l'avoit élevé à la Dignité de Comte, donna une grande & magnifique fête, & des marques publiques de sa reconnoissance, par de grandes illuminations, & par l'élevation d'une machine à deux étages représentant un Temple, ornée de figures, de devises & d'emblèmes à l'honneur de S. M. Quelques Seigneurs de la Noblesse de *Courlande* se sont retirés ici, pour se soustraire à la juridiction de la Commission Polonoise, & ont eu plusieurs conférences avec le Velt-Marchal Comte Sapieha. De tous les Nobles de *Livonie* & d'*Estonie*, il n'y en a eu que six qui ayent eu la permission de se rendre à *Moscow*, pour assister au Couronnement de S. M.

ARTICLE VII.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. On ne doute plus que, conformément à ce qui est stipulé par les Articles préliminaires, & par la dernière Convention acceptée par S. M. Britannique & par le Roi d'*Espagne* les Escadres du Vice-Amiral Hopson en *Amerique*?

& du Chevalier Wager dans le Détroit, ne reviennent pour le mois de Mai au plûtard, dans les Ports d'*Angleterre*; & que dès qu'on aura reçu ici la Ratification de Sa Maj. Cath., on n'expédie les ordres nécessaires pour leur retour. Les 7. Vaisseaux de celle du Vice-Amiral Walton qui sont déjà revenus, ne tarderont pas non plus à être désarmés & payés. Le Roi a augmenté de 4. sols par jour la paye des Sergens, & de 2. sols celle des Caporaux dans les trois Regimens des Gardes à pied; & le 6. Mars ils commencerent à être payés sur ce pied-là. Comme l'ancien exercice des Troupes a été changé par ordre du Roi, les Compagnies des Gardes du Corps & des Grenadiers à cheval commencerent à le faire le 5., suivant la nouvelle methode qui leur a été prescrite; & le 6. les deux Regimens des Gardes à pied le firent aussi dans le Jardin de *Witeheall*. S. M. a nommé Conseiller de son Conseil Privé, le Comte de Chesterfield, son Ambassadeur Extraordinaire auprès de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces Unies*, & le 8. Son Ex. prêta le Serment en cette qualité, & prit séance dans ledit Conseil. Le 9. il y eut Bal & Mascarade pour la dernière fois sur le Theatre du Marché au Foin. Le Sr. Benjamin Keene, Consul General de S. M. à la Cour d'*Espagne*, est chargé de prendre soin des affaires de la Compagnie du *Sud* dans ce Royaume, à la place du Sr. Straford, qui étoit son Agent à *Madrid*, & qui a été revoqué.

II. Le 12. on celebra avec beaucoup de solemnité le jour anniversaire de la naissance de la Reine, qui entra dans la 43. année de son âge, étant née le 12. Mars 1685. Sur les onze heures du matin le Roi & la Reine commencerent à recevoir les complimens des Grands Officiers de la Couronne,
des

des Ministres d'État & des Ministres Etrangers ; & vers les deux heures de l'après-midi L. M. se firent voir à toute la Cour, qui étoit nombreuse & brillante, chacun étant en habits de fête très magnifiques. Pendant ce tems là on fit plusieurs salves du Canon de la *Tour* & du *Parc* : on arbora les Eten-darts ; & le soir il y eut Bal à la Cour, & des illuminations, des feux & autres marques de re-joüissances par toute la Ville. Le 13. Mr. Horace Walpoie partit avec Madame son Epouse pour son Ambassade de *France* ; & le Lord Glenorchi a aussi ordre de retourner à *Copenhague*, en qualité d'En-voÿé extraordinaire de S. M. Le Comte de Dehn, Envoyé extraordinaire & Plenipotentiaire du Duc de *Brunswich-Wolfembutel*, ayant fini ses negocia-tions, eut le 14. son Audience de congé du Roi ; & Mr. de Reichenbach, qui a été jusqu'ici Secre-taire du Roi de *Prusse* en cette Cour, a reçu des Lettres de créance pour y rester encore, avec le ca-ractere de Conseiller d'Ambassade de S. M. Prus-sienne. Le Comte d'Essex, Gouverneur du Parc de *St. James*, a aussi été fait Gouverneur de *Hydeparc*. L'Archevêque de *Cantorbery*, a eu une attaque d'a-poplexie, mais la goutte l'ayant pris, on espere qu'il se rétablira. La convocation du Clergé a été prorogée jusqu'au 31. Mars.

III. Tout étant disposé pour l'Entrée publique du Comte de Weldon & de Mr. Sylvius, Am-bassadeurs extraordinaires de L. H. P. les E. G. des *Provinces-Unies*, Leurs Ex. allerent le 14. cou-cher à *Greenwich* où elles regalerent splendidement le 15. toutes les personnes qui devoient les accom-pagner & leur faire cortège. L'après-midi la cere-monie de l'entrée se fit en grande pompe, & de la maniere suivante. Le Comte de Radnor, & le Chevalier Corterel, Maîtres des Ceremonies, les

étans venus prendre à *Greenwich*, les conduisirent dans les Barges du Roi à la *Tour*, où L. Ex. trouverent cinq Carosses de S. M. à six chevaux, qui les attendoient: la Garnison étoit sous les armes: les Officiers saluerent Leurs Exc., qui partirent au bruit du Canon, pour traverser la Ville, & vinrent descendre au Palais de *Sommerfet*: dès qu'elles eurent mis pied à terre, le Lord *Ashburnham* vint les complimenter de la part du Roi; & Mr. *Charles Fiedling*, de la part de S. A. R. Mr. le Duc. Le 18. jour fixé pour l'Audience publique, L. Ex. se rendirent du Palais de *Sommerfet* à celui de *Saint James*, avec le même train que le jour de l'Entrée, & tel fut l'ordre de la marche: 1. Le Comte de *Radnor*, Maître des Ceremonies dans son Carosse. 2. Les Valets de pied de Leurs Ex. au nombre de 46. marchans deux à deux. 3. Leurs Ecuyers à cheval en habits de velours noir, avec des plumets noirs en chapeau. 4. Huit Pages à cheval, ayans aussi des habits de velours noir, des vestes de drap d'argent à fleurs d'or, & des plumets blancs au chapeau. 5. Cinq Carosses du Roi à six chevaux, dans l'un desquels étoient L. Ex. 6. Cinq Carosses des Ambassadeurs à huit chevaux, dans lesquels étoient les Gentilshommes & autres Officiers de Leurs Ex. 7. Quarante Carosses à six Chevaux des Seigneurs de la Cour & autres personnes de distinction. Leurs Exc. étant arrivées au Palais, furent introduites à l'Audience du Roi & de la Reine que le Comte de *Welderem* complimenta; & les Ambassadeurs retournerent ensuite au Palais de *Sommerfet* dans le même ordre qu'ils en étoient venus. Le Roi étoit ce jour-là en habit de velours noir avec des boutons de diamans.

Harangue des Ambassadeurs des Etats Generaux
au Roi de la Bretagne.

S I R E,

S I L. H. P. les Etats Generaux nos Maitres ont été sensiblement touchez de la mort du Roi George I. de glorieuse memoire, s'ils ont regretté sa constante & précieuse amitié pour leur Etat, ils ont senti la joye la plus vive & la plus siacere, en trouvant dans son illustre Successeur les sentimens les plus favorables pour eux & pour leur Republique.

Leur satisfaction a été redoublée, lors qu'ils ont vû en V. M. un Prince uniquement occupé du bonheur de ses peuples, & récompensé de ses soins par de justes applaudissemens qui augmentent tous les jours avec la durée de son Regne; un Prince qui né pour les Victoires, mais encore plus ami de la Paix, fait voir qu'il connoit les veritables obligations & la veritable gloire des Souverains, un Prince, en un mot, qui par une grandeur d'ame singuliere, a pris pour Guide de sa conduite la Vertu la plus éclairée.

Nos Seigneurs & Maitres en felicitent V. M. & ses Sujets, & ils s'en felicitent eux mêmes. De tout tems ils ont estimé à honneur d'observer religieusement les Traitez; mais ils découvrent dans le grand & beau naturel de George II. de nouveaux motifs de remplir leurs engagements envers cette Couronne. & de satisfaire avec la plus scrupuleuse exactitude, aux Alliances qui servent de fondement au bonheur des 2. Nations & à la tranquillité de l'Europe.

V. M. est sans doute dans la même disposition. L. H. P. en sont pleinement convaincus; & si

leurs vœux sont exaucez, le Regne de V. M. sera aussi long que glorieux, & son bonheur égalera sa haute sagesse & la grandeur de son merite.

Voilà, SIRE, ce que nous sommes chargez de declarer à V. M. au nom de L. H. P. les Etats Generaux nos Maîtres, qui sont inseparablement liez à vos interêts & à ceux de votre illustre Maison.

Quelle gloire ! quel ravissement pour nous, si V. M. daigne aprouver le choix qu'Elles ont fait de nos personnes pour être en cette occasion les Interprètes solemnels de leurs Sentimens.

A LA REINE.

MADAME,

CE qui contribué le plus à soulager la vive douleur, que la mort de George I. de glorieuse memoire a causé à L. H. P. les Etats Generaux nos Maîtres, c'est de voir V. M. seule digne de partager son Trône, avec votre auguste Epoux.

Ils vous felicitent, Madame, de ce que ce noble renoncement que V. M. a fait voir pour une Couronne passagere, a été recompensé par celle de la Grande-Bretagne, & que votre pieuse magnanimité n'ait rien perdu par un sacrifice si rare & si singulier.

Ils connoissent, Madame, toute l'étendue de vos lumieres & de vos grandes qualités, & ils disputent à tout l'Univers cet honneur qui vous est si legitimement dû, par le respect & la veneration qu'ils vous portent. Ils admirent dans les qualitez de V. M. cette noble elevation ; ils cherissent cette douce clemence, & ils s'en promettent un puissant soutien & une défense assurée.

C'est de quoi nous avons des ordres exprés de donner à V. M. les assurances les plus fortes. Heureux, si

si nous exécutons dignement cette glorieuse Commission ! Heureux si nous ne faisons pas d'inutiles efforts pour posséder le précieux avantage d'avoir quelque part dans la bienveillance de la plus puissante des Reines

A Monseigneur le Duc de Cumberland & aux
Princesses,

MONSEIGNEUR, MESDAMES,

Les Etats Generaux nos Maîtres, qui ont été fort touchés de la mort du Roi George I. de glorieuse memoire, se rejouissent avec vous de l'avenement de vôtre illustre Pere au Trône de la Grande-Bretagne. L. H. P. se promettent de V. A. S. avec une confiance bien fondée, les mêmes vertus qui revêtent ce Trône, & les mêmes sentimens avantageux pour leur Etat.

L. Ex. ont été traitées & servies à *Sommerset* pendant trois jours aux dépens de S. M., avec tous les honneurs imaginables & une distinction particuliere : Elles étoient assises à Table sur des Siéges de damas cramoisi, & sous des Dais de même étoffe, servies en Vaisselle d'or, & le reste de la Compagnie en Vaisselle d'Argent.

IV. Le lieu où se tiendra le Congrez vient d'être changé pour la troisiéme fois du consentement de toutes les Puissances interessées. Il avoit premierement été indiqué à *Aix-la-Chapelle*, ensuite à *Cambray*, & le Cardinal de Fleury ayant depuis proposé la Ville de *Soissons*, située dans l'Isle de *France*, à quelques lieuës de *Compiégne*, comme beaucoup plus commode ; ce changement a été approuvé & accepté sans aucune difficulté. Le 20. on dépecha à *Madrid* un Messager d'Etat avec la Ratification de S. M. des Articles préliminaires ; & le 24. on communiqua aux deux Chambres du
Parle-

Parlement des Copies de la dernière Convention signée au *Pardo* le 6. de ce mois, & qui avoient été apportées d'*Espagne* le 19. par un Courier Extraordinaire : Les ordres pour l'exécution de ce qui a été stipulé ne tarderont pas à être expédiés; & comme rien ne paroît plus arrêter l'ouverture du Congrès, on délivra le 23. à l'Office des Joyaux de la Couronne, les sommes nécessaires pour le service des Ambassadeurs Plénipotentiaires qui doivent s'y rendre. Ces Ministres sont, Mr. Horace Walpole Ambassadeur du Roi à la Cour de *France*, Mr. Guillaume Stanhope Vice-Chambellan de la Maison du Roi, & Mr. Etienne Points, le premier, cy-devant Ambassadeur à la Cour d'*Espagne*, & l'autre à celle de *Suede*. La Comtesse de St. Florentin Epouse d'un des Secretaires d'Etat de S. M. T. C., & la Marquise de la Vrilliere sa Belle Mere étant arrivées ici de *France*, par *Calais* & *Douvres*, ont pris leur logement chez le Comte de Broglio Ambassadeur de *France*, & le 17. ces Dames ayant été introduites auprès du Roi & de la Reine, par le Duc de Newcastle Secretaire d'Etat, & le Comte de Broglio, L. M. les reçurent fort gracieusement. Le Lord Tirawlay, nommé Envoyé Extraordinaire de S. M. à la Cour de *Portugal*, est parti pour *Lisbonne*. Le Lord Gustave Hamilton part pour *Constantinople* par la voye de *Vienne*, & S. M. a nommé Consul en *Russie*, Mr. Thomas Ward, l'un des fils du feu Lord, Chef de Justice de ce nom, qui étoit ci-devant Résident à *Petersbourg*. Le 23. le Duc de Grafton Chambellan de la Maison du Roi, le Comte de Grantham Chambellan de la Reine, & Mr. Aundel Inspecteur des Maisons Royales, allèrent à *Hampton-court* visiter les Appartemens, & les faire preparer pour L. M. & la famille Royale, qui doivent y

venir

venir à la fin du mois de May. On ne parle plus du voyage du Roi dans ses Etats d'*Allemagne*, & le Prince de *Galles* est au contraire attendu d'*Hannover*.

V. On va expedier au Bureau du Secretariat des Guerres, les ordres pour la Reforme de 10. hommes par Compagnie de tous les Régimens qui sont sur pied dans la *Grande-Bretagne*; ce qui paroît fort agreable à la Nation. Le Bataillon des Gardes à pied, & les quatre vieux Regimens qui ont servi à la deffense de *Gibraltar*, repassent en *Irlande*, où on rembarquera ceux qui en avoient été tirez pour les aller remplacer. Ces Troupes qui doivent revenir en *Angleterre* sont, les dix Compagnies du premier Regiment des Gardes à pied, les Regimens d'Infanterie du Lieutenant-General Pierce, du Major General Bisset, & du Colonel Egerton. Le Roi ira cette année à *Newmarket*, voir pour la premiere fois la course de Chevaux qui s'y fait tous les ans pendant le mois de May: Sa Majesté se rendra de là à *Cambridge* pour voir l'Université; & le Duc de Sommerset qui en est Chancelier, doit y aller donner les ordres nécessaires pour la reception de S. M. Les Seigneurs nommez pour être du voyage, sont, les Ducs de Sommerset, de Grafton, de Bolton, de Newcastle, de Devonshire, de Dorset, de Richmond, de Rurland, de Manchester, de Queensbury, d'Hamilton, & de Bridgewater; les Comtes de Scarborough, Godolphin, Cardigan, Hallifax, Leicester, Essex, Burlington, Radnor, Albemarle, DeLorraine, Oikney, Tankerville, & Suffex; outre diverses autres personnes de distinction, & plusieurs Membres du Parlement, qui se disposent à accompagner S. M. & à aller prendre part à ce divertissement. 300. Matelots Hollandois sont arrivez à *Derpsfort* pour être employez sur les 21. Vaif-

seaux que la Compagnie du *Sud* a fait équiper pour la pêche de la *Baleine* en *Groenlande*, & qui étoient le premier *Avril*, prêts à partir au premier bon vent. On mit dernièrement en Commission le Vaisseau de Guerre le *Dursley Galley*. Le Duc de *Chandois* a été nommé Gardien de la Forêt d'*Epping*.

VI. Voici ce qui s'est passé de plus intéressant dans les 2. Chambres du Parlement pendant le cours du mois de *Mars*. De la manière dont on y expédie les affaires, on juge que la Scéance finira pour le mois de *May*, d'autant que les subides pour le service de cette année sont trouvez, de même que les moyens de les lever. La taxe sur le *Malt* devant produire 750000. livres sterlings, & la taxe sur les *Terres* 150000., ces deux sommes jointes ensemble à celle de 1750000. qu'on empruntera de la Banque, feront justement celle accordée à *S. M.* pour le Service de l'année courante.

Le 6. la Chambre des Pairs, qui jusqu'alors n'avoit été occupée qu'à des affaires particulieres, & à passer le Bill sur le *Malt*, commença à traiter des affaires publiques, en ordonnant de presenter une Adresse à *S. M.* pour la prier de faire communiquer à la Chambre, un état des dettes nationales, & du fond d'amortissement depuis le 24. *Decembre* 1725. jusqu'à pareil jour de l'année dernière.

Le 8. les Communes s'étans rassemblées, approuverent le rapport des resolutions prises le 5. en grand Comité. Le 9. on lut pour la première fois le Bill de la Taxe sur les *Terres*, & on fit la seconde lecture du Bill pour encourager les *Marelots*, qui fut mis en Comité pour la huitaine. Le 10. on travailla à quelques affaires particulieres.

Les Communes ayans resolu de demander au Roi par une Adresse un compte exact & détaillé de l'emploi de 2 50000. l. ster. accordées par le dernier Parlement, dont on n'avoit rendu compte qu'en gros, le Chevalier Methuen fit le 11. le Message suivant à la Chambre de la part de S. M.

„ Que le feu Roi ayant en pareille occasion reçu
„ du Parlement de très-humbles remerciemens des
„ grands soins & de la sagesse, avec lesquels S. M.
„ avoit pris les mesures & les engagements les plus
„ convenables pour la sureté de ce Royaume, &
„ pour la conservation de la Paix de l'*Europe*; &
„ en même-tems les plus fortes assurances de la
„ soutenir dans toutes les autres mesures qu'il ju-
„ geroit nécessaires pour prévenir une rupture, &
„ pour l'honneur & l'avantage de ce Royaume; &
„ que le feu Roi ayant été autorisé de déboursfer
„ & d'employer les sommes qu'il jugeroit neces-
„ saires pour remplir les engagements où l'on étoit
„ entré, & où l'on entroit pour ces grandes fins,
„ une partie de l'argent mentionné dans cette
„ Adresse, avoit été employée par le feu Roi, &
„ le reste appliqué par S. M. aux mêmes usages,
„ sçavoir, pour fortifier ses Alliances, & remplir
„ des engagements de la dernière importance, pour
„ ces Royaumes & la tranquillité de l'*Europe*, mais
„ qui demandent le dernier secret. Qu'ainsi S. M.
„ esperoit que cette Chambre mettroit la même
„ confiance en Elle, & seroit assurée que ces de-
„ niers avoient été dépensés & employés aux mê-
„ mes usages & fins auxquels ils étoient destinés
„ par le Parlement; mais qu'elle n'en pouvoit
„ donner un compte exact & précis, sans faire un
„ préjudice manifeste au public.

Le lecture de ce Message étant faite, il s'éleva quelques contestations; mais le parti de la Cour ayant

ayant proposé de remettre cette affaire au 22. , la chose fut résoluë.

Le 15. on proposa si la question concernant l'état des dettes nationales devoit être débattuë dans un grand Comité, ou dans la Chambre. Le premier fut résolu comme le parti de la Cour l'avoit souhaité: le 16. la séance fut employée à des élections, & l'affaire des dettes nationales fut renvoyée au 19. Ce jour-là les Communes ayant repris en grand Comité, l'examen de l'état de la Nation par rapport aux dettes publiques, Mr. Robert Walpole se distingua beaucoup par les Discours qu'il fit à ce sujet, & repoussa vivement les traits que lui portoit Mr. Pultney son Antagoniste ; mais dans le tems qu'on étoit en plein débat, on apporta à Monsieur Walpole une Lettre du Duc de Newcastle, Secrétaire d'Etat, avec l'Acte original pour l'exécution des préliminaires, signé à *Madrid* le 6. de ce mois par les Ministres de l'Empereur, d'Angleterre, de France, d'Espagne, & des Etats Generaux, par où toutes les difficultez qui retardoient l'ouverture du Congrès, étoient levées. Mr. Walpole ne manqua pas de faire part au Comité de cette nouvelle, ce qui mit fin aux débats. Le 23. on remit encore sur le tapis l'examen des dettes nationales; & le parti de la Cour l'emporta à la pluralité de 200. voix contre 100. Le 26. les deux Chambres s'ajournerent au 29. Ce jour-là on fit seulement la lecture de quelques Bills qui furent envoyés à la Chambre des Seigneurs, pour être approuvés.

Le 31. les Communes en grand Comité déliberèrent sur les moyens de lever le Subside, & résolurent d'appliquer à cet usage la somme de 15757. liv. sterl. des arrérages de la Taxe sur les Terres, restans de la Recette de l'Echiquier, & d'accorder

au Roi la somme de 133611. liv. sterl. pour faire bon les mon valeurs du fond general pour l'année finie à la *Saint Michel* 1727. Le premier Avril la Chambre approuva le raport de ces résolutions.

Le 2. le Roi s'étant rendu dans la Chambre des Pairs, donna son consentement Royal à divers Actes. Les Seigneurs ordonnerent de mettre au net l'Acte de Limitation; & les Communes en grand Comité acheverent l'examen du Bill de la Taxe sur les Terres, & ordonnerent aussi de le mettre au net.

VII. *Hollande.* Il arriva le 19. un Courier de *Paris*, avec des Lettres de *Madrid* du 8., par lesquelles on aprit que la dernière Convention entre les Cours de la *Grande-Bretagne* & d'*Espagne*, fut signée le 6. au *Pardo* par le Comte de Königseck, Ambassadeur de l'Empereur, le Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat de S. M. Cath., d'une part, & de l'autre par les Ministres de *France*, d'*Angleterre*, & de L. H. P. les Etats Generaux. Les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se sont séparés jusqu'à une nouvelle Convocation. Mr. Bochoven a été nommé Conseiller de la Cour d'*Hollande*, à la place de feu Mr. Akkersloot; & L. H. P. ont aussi fait une nombreuse promotion d'Officiers des Troupes de Terre. Le 17. le changement des Garnisons de cet Etat fut résolu.

Mr. de la Baume, Secrétaire de l'Ambassade de *France*, prendra soin des affaires de cette Couronne, pendant l'absence du Marquis de Fenelon, qui se dispose à se rendre au Congrès; & la Comtesse de Weldern est revenue de *Londres* dans un des Yachts de S. M. Britannique. Le 2. Avril les Etats d'*Hollande* & de *Westfrise* se rassemblèrent, & le 10. ils s'ajournerent jusqu'au 20. Il est déjà arrivé de *Londres* quelques Domestiques & Bagages du Comte

de Chesterfield, nommé Ambassadeur de S. M. Brit. auprès de L. H. P. les Etats Generaux.

VIII. *Pays-Bas. Bruxelles.* La Seren. Archiduchesse fait travailler à dresser les Articles concernant les interêts de ces Provinces, qui doivent être discutés & portés au Congrès. Les Ministres de *Portugal* qui sont en cette Ville, font preparer une magnifique fête pour le 14. Avril, à l'occasion du double Mariage conclu entre cette Couronne & celle d'*Espagne*: ils ont reçu pour cela une remise de 18. mille florins, & ce sera la Marquise de Pozzobueno qui en fera les honneurs.

Les Directeurs de la Compagnie des *Indes* ont communiqué aux Intereffez assemblez à *Anvers*, le Decret de l'Empereur concernant la suspension du Commerce de cette Compagnie: Il porte en substance, „ Qu'on rendra ausdits Intereffez les trois „ quarts de leur capital, avec la repartition qui „ doit leur revenir, lorsqu'on vendra les Marchandises déjà arrivées, ou qui sont encore attendues; „ que l'autre quart demeurera en caisse, pour faire „ un Commerce qu'il n'est pas encore à propos de „ leur communiquer; & que l'Assemblée doit nommer cinq Directeurs, auxquels S. M. I. fera sçavoir „ ses intentions. En consequence on a choisi Mrs. Proly, de Prest, Mallcampo, Bostchard, & Milain, & il a été resolu de donner par provision aux Intereffez 25. pour cent de leur capital, ou des Billets de Change payables dans trois mois, & qui seront pris pour comptant à la prochaine vente; outre une seconde repartition qui leur sera faite au mois d'Août. Quelques Particuliers équipent à *Ostendé* quatre Vaisseaux pour la pêche de la *Baleine*.

ARTICLE VIII.

Contenant les Naissances, Mariages & Morts.

I. **N**aissances. Au commencement de Mars la Princesse Epouse du Prince de *Piemont*, accoucha heureusement à *Turin* d'une Princesse.

Le 4. la Grande Connetable Colonna accoucha d'un fils à *Rome*.

La Princesse de Hesse-Philipsdall est accouchée d'une Princesse.

L'Epouse du Comte d'Erbach Reutenberg est accouchée d'une fille dans sa Résidence.

Le 13. la Duchesse de Guadagnolo-Conti accoucha heureusement d'un fils à *Rome*.

II. *Mariages*. Le Marquis de Colbert, fils aîné du Comte de Lignieres, épouse à *Paris* Mademoiselle Bacholier, fille d'un des Valers de Chambre du Roi, qui est une Heritiere riche d'un million.

III. *Morts*. Dom Candido de Molina, Conseiller de *Castille*, & Président du Conseil de la *Maefta*, mourut sur la fin de Fevrier à *Madrid*, âgé de 80. ans.

Le Prince Louis-George de Hesse-Hombourg, qui avoit épousé depuis peu une Comtesse de Limbourg, est mort sur ses terres en *Alsace*.

Le 9. Mars mourut à *Paris* M. François Germain Le Camus, Marquis de Bligny, Marechal des Camps & Armées du Roi.

Marie Aurore de Konigsmark, Comtesse de *Westerwyck* & de *Strigholm* est morte dans l'Abbaye de *Qudlenbourg* dont elle étoit la premiere Chanoinesse. Cette Dame étoit mere du Comte Maurice de *Saxe*, fils naturel du Roi de *Pologne*.

Le 13. mourut à *Bruxelles* Mr. Charles Soufin, Capitaine de Dragons, âgé de 106. ans & 4. mois,

Le 7. mourut à *Vienne* en *Autriche* Dom Jean de Navarre, Evêque d'*Alvacin*, & ei-devant Grand

Inquisiteur General d'*Espagne*, âgé de 80. ans.

Messire Pierre-Antoine de Castagnere, Marquis de Châteauneuf, Conseiller d'Etat, ancien Prévôt des des Marchands de la Ville de *Paris*, & ci devant Ambassadeur de S. M. T. C. à *Constantinople*, en *Portugal* & en *Hollande*, mourut le 12. à *Paris*, âgé de 84.

Le Marquis d'O, Lieutenant-General des Armées Navales, & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de *St. Louis*, mourut le 17. dans la même Ville, âgé de 74. ans.

Le 14. mourut à *Dresde* de la petite verolle le Prince Joseph Auguste de *Saxe*, fils aîné du Prince Royal & Electoral âgé de 7. ans 5. mois.

Le Marquis de Clermont Tonnerre, ci-devant Colonel d'Infanterie au Service de S. M. T. C., est mort à *Paris*, âgé de 70. ans.

Charles Comte de la Mothe Houdancourt, Grand d'*Espagne*, Lieutenant General des Armées du Roi, & Gouverneur de *Bergues*, mourut le 24. à *Paris* âge de 84. ans.

Le Baton de Breteuil, ci-devant Introduceur des Ambassadeurs, est mort dans la même Ville.

Le 18. mourut à *Milan* le Marquis Charles-François Visconti, l'un des trois Conservateurs des Ordres, âgé de 71. ans.

Le Cardinal Cozzadini, Evêque d'*Imola*, est mort dans son Diocèse, âgé de 78. ans.

La Marquise de Caylus est morte à *Paris*, âgée de 85. ans.

Gamille, Duc d'Hostun, Comte de Tallard, Pair & Marechal de *France*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant General du Comté de *Bourgogne*, Gouverneur particulier des Ville & Citadelle de *Bezançon*, Ministre d'Etat & Honoraire de l'Academie Royale des Sciences, mourut à *Paris* le 30. dans la 77. année.